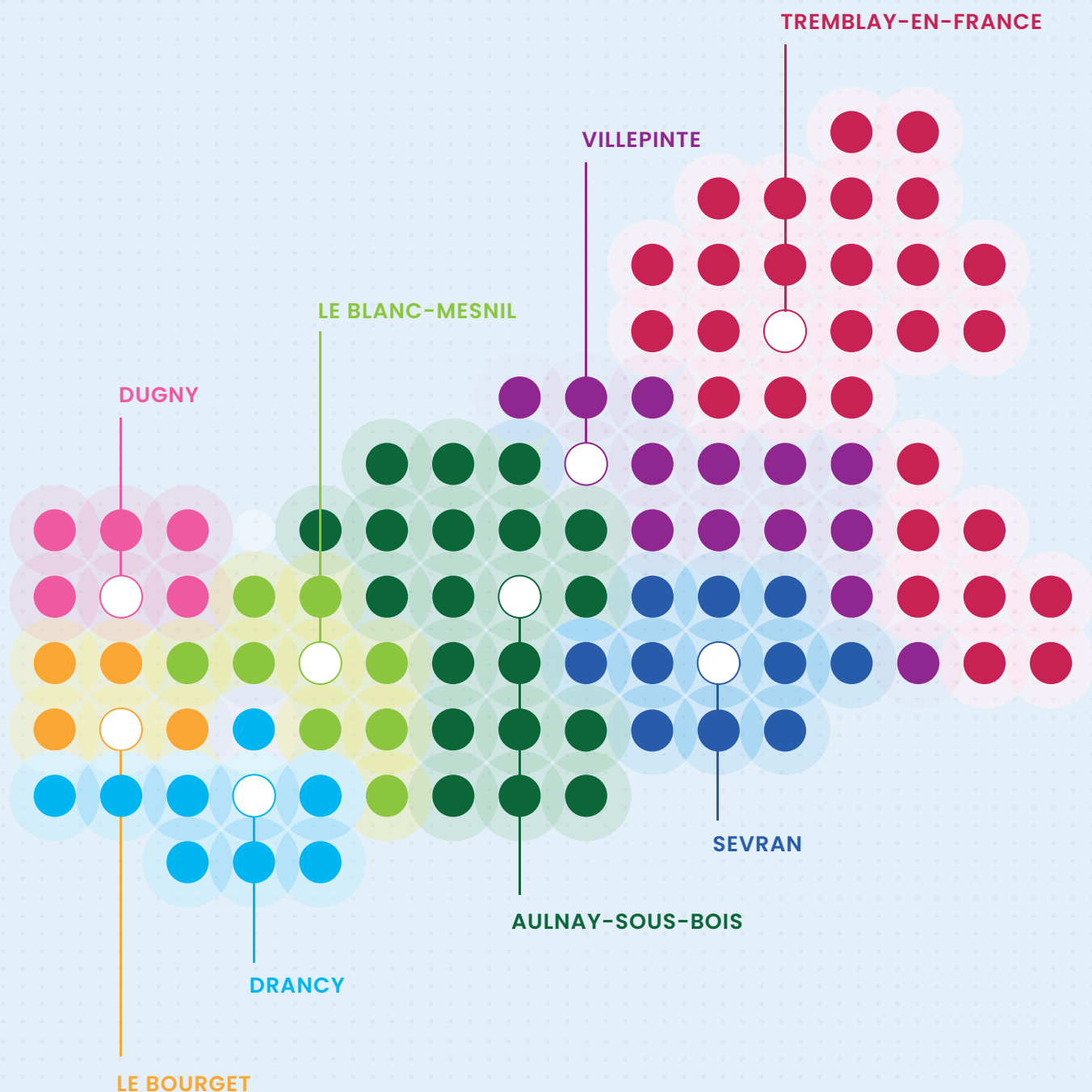


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024





Passage du relai de la flamme sur le canal de l'Ourcq à Aulnay-sous-Bois et Sevrans.

ÉDITORIAL

L'année 2024 a été particulièrement importante pour notre territoire. Deux grands projets d'avenir se sont concrétisés : l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 et un tout nouvel équipement d'une capacité de 9 000 spectateurs, l'Arena Grand Paris, a été inauguré à Tremblay-en-France. Ils constituent de formidables vecteurs d'attractivité, conjugués à nos efforts en faveur d'une économie plus durable.

Durant l'été, toutes nos villes ont célébré les Jeux ! En plus des épreuves d'escalade au Bourget et de la phase préliminaire de boxe et le volley-ball assis à Villepinte, de 2 sites d'entraînement et de délégations étrangères, plusieurs initiatives ont été menées pour faire de cet événement planétaire une grande fête : Olympiade des quartiers, Clubs 2024, relai de la flamme olympique et paralympique...

Au-delà de l'engouement populaire, c'est aussi un héritage durable pour nos habitants. Un nouveau quartier de 1400 logements à Dugny, un parc sportif et scolaire flambant neuf au Bourget ainsi qu'un réseau de chaleur urbain, à terme, pour ces deux villes, le bassin olympique de Sevrans ou précédemment le centre aquatique d'Aulnay-sous-Bois... La même année, le projet d'Arena Grand Paris, tournée vers le spectacle, la culture et le sport, est devenu réalité et fera désormais rayonner notre territoire.

Fidèle à ses missions, l'EPT a poursuivi sa politique économique en faveur de la transition écologique et numérique des filières traditionnelles, du développement de nouvelles filières et de la réindustrialisation des espaces économiques. En 2024, 635 entreprises ont été soutenues et la première édition des "Rencontres territoriales" a créé

un moment fédérateur au sein de cet écosystème. Tandis que de premiers pactes territoriaux avec des grands groupes ont été signés pour renforcer leur engagement local.

En matière d'urbanisme, une étape supplémentaire a été franchie. Après l'arrêt du PLUi, la phase réglementaire a été lancée en fin d'année. Ce document stratégique vise à bâtir, sur le long terme, un territoire vert, où il fait bon vivre, travailler, et où il est facile de se déplacer. L'Espace culturel du Baillel à Drancy a, quant à lui, vu la pose de sa première pierre.

S'agissant de l'amélioration concrète du cadre de vie, les projets de renouvellement urbain sont entrés en phase opérationnelle. Ce sera une transformation majeure de nos quartiers en créant de véritables bouts de ville. Un travail complété par la rénovation thermique des copropriétés dégradées qui s'est intensifiée.

Enfin, nous tenons à souligner l'amélioration constante des services publics de proximité, la collecte des déchets alimentaires a été déployée sur l'ensemble du territoire en point d'apport volontaire, alors que le programme de travaux, à hauteur de 160 millions €, a été poursuivi pour renouveler les réseaux d'assainissement et réaliser les ouvrages permettant d'éviter les inondations.

Longtemps considéré comme l'arrière-cour des aéroports, notre territoire accélère sa transformation. Véritable tournant, l'année 2024 témoigne de l'engagement de l'ensemble des équipes, maires, élus et acteurs locaux pour en faire un territoire plus accueillant et d'opportunités pour tous.

Les maires de Paris Terres d'Envol

1

UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT

- 06 PORTRAIT DE TERRITOIRE
- 08 FAITS MARQUANTS
- 09 LES COMPÉTENCES
- 10 INSTANCES & GOUVERNANCE

2

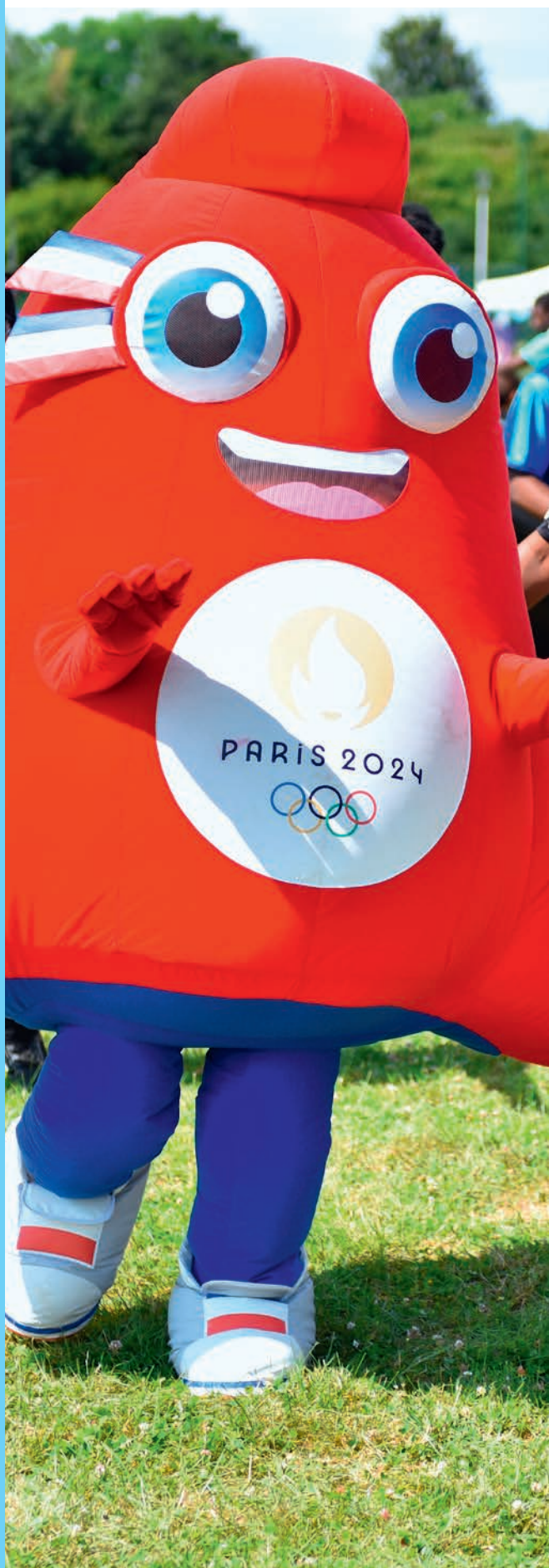
AGIR AU QUOTIDIEN

- 16 DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE PLUS DURABLE
- 20 RAPPROCHER L'EMPLOI DES HABITANTS
- 21 REDESSINER LE TERRITOIRE
- 23 TRANSFORMER LE CADRE DE VIE
- 25 POLITIQUE DE LA VILLE
- 26 CÉLÉBRER LES JEUX DE PARIS 2024
- 30 IMPULSER LA MOBILITÉ DE DEMAIN
- 32 POURSUIVRE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- 35 ASSURER UN SERVICE DE PROXIMITÉ
- 37 GÉRER LES EAUX USÉES & PLUVIALES
- 38 CONSOLIDER UNE ADMINISTRATION DE MISSION

3

GRANDS PROJETS : PREMIÈRES RÉALISATIONS

- 44 LES GRANDS PROJETS D'AVENIR SE CONCRÉTISENT
- 46 SOUTENIR L'HÉRITAGE TERRITORIAL DES JEUX
- 49 FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE





1

UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT

Olympiade des quartiers à Villepinte en juillet, avant l'ouverture des Jeux.

PORTRAIT DE TERRITOIRE

8

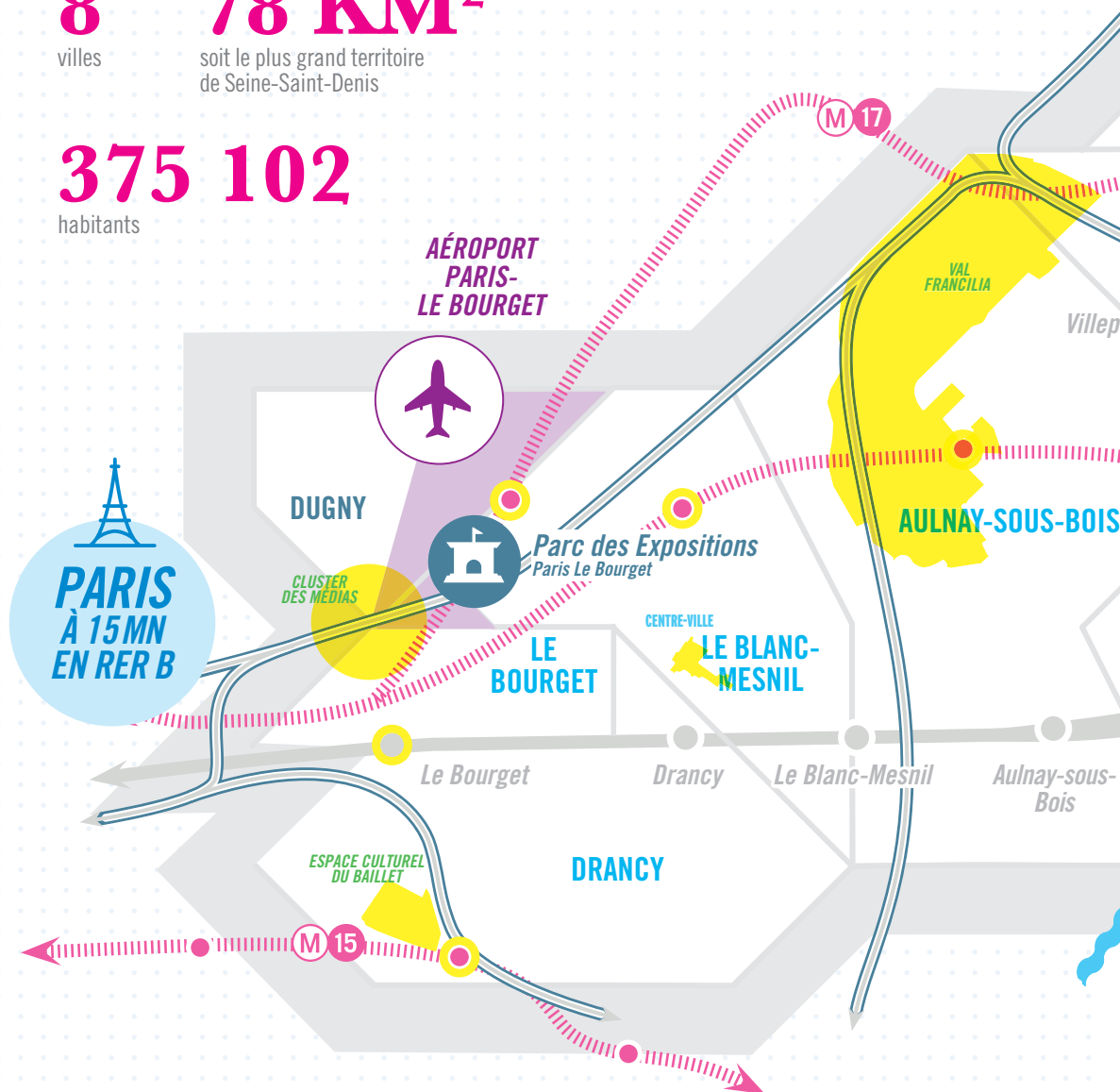
villes

78 KM²

soit le plus grand territoire
de Seine-Saint-Denis

375 102

habitants



UNE POPULATION JEUNE & FAMILIALE

30%

des habitants ont moins
de 20 ans

30%

de familles avec
3 enfants ou plus

62,4%

d'employés & d'ouvriers

9,6%

cadres & professions
intellectuelles



UN DYNAMISME ÉCONOMIQUE À CONFORTER

28

zones d'activités économiques

28 743

entreprises

2

aéroports internationaux

UN BASSIN D'EMPLOI À ANCRER LOCALEMENT

140 492

emplois (MGP 4,2 millions d'emplois)

33%

d'actifs travaillent et habitent sur le territoire (MGP 37 %)

20%

taux de chômage (MGP 13%)

UN HABITAT DIVERSIFIÉ ET EN PLEINE MUTATION

138 333

logements (MGP 3,5 millions)



60%
logement collectif

40%
logement individuel

7

quartiers en renouvellement urbain

19

quartiers Politique de la ville

9

nouvelles gares à horizon 2030 dont 6 à horizon 2026

9

grands projets d'avenir

LES FAITS MARQUANTS EN 2024

DÉBUT FÉVRIER GESTION DES DÉCHETS

Déploiement de la
collecte des déchets
alimentaires

24 MARS JOP 2024

Inauguration du
Cluster des médias

2 AVRIL DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1^{ère} édition des
Rencontres territoriales

27 AVRIL AMÉNAGEMENT

Pose de la première
pierre de l'Espace
culturel de Drancy

31 MARS POLITIQUE DE LA VILLE

Signature du
contrat d'engagement
quartiers 2030

8 JUIN AU 20 JUILLET JOP 2024 POLITIQUE DE LA VILLE

Olympiade des quartiers

26 JUIN PLANIFICATION URBAINE

Arrêt du plan
local d'urbanisme
intercommunal

25 JUILLET JOP 2024

Relais de la flamme
olympique

27 JUILLET JOP 2024

Épreuves de boxe
à Villepinte

21 SEPTEMBRE AMÉNAGEMENT

Inauguration de
l'Arena Grand Paris

29 AOÛT JOP 2024

Épreuves de
volley-assis
à Villepinte

27 AOÛT JOP 2024

Relais de la flamme
paralympique

5 AOÛT JOP 2024

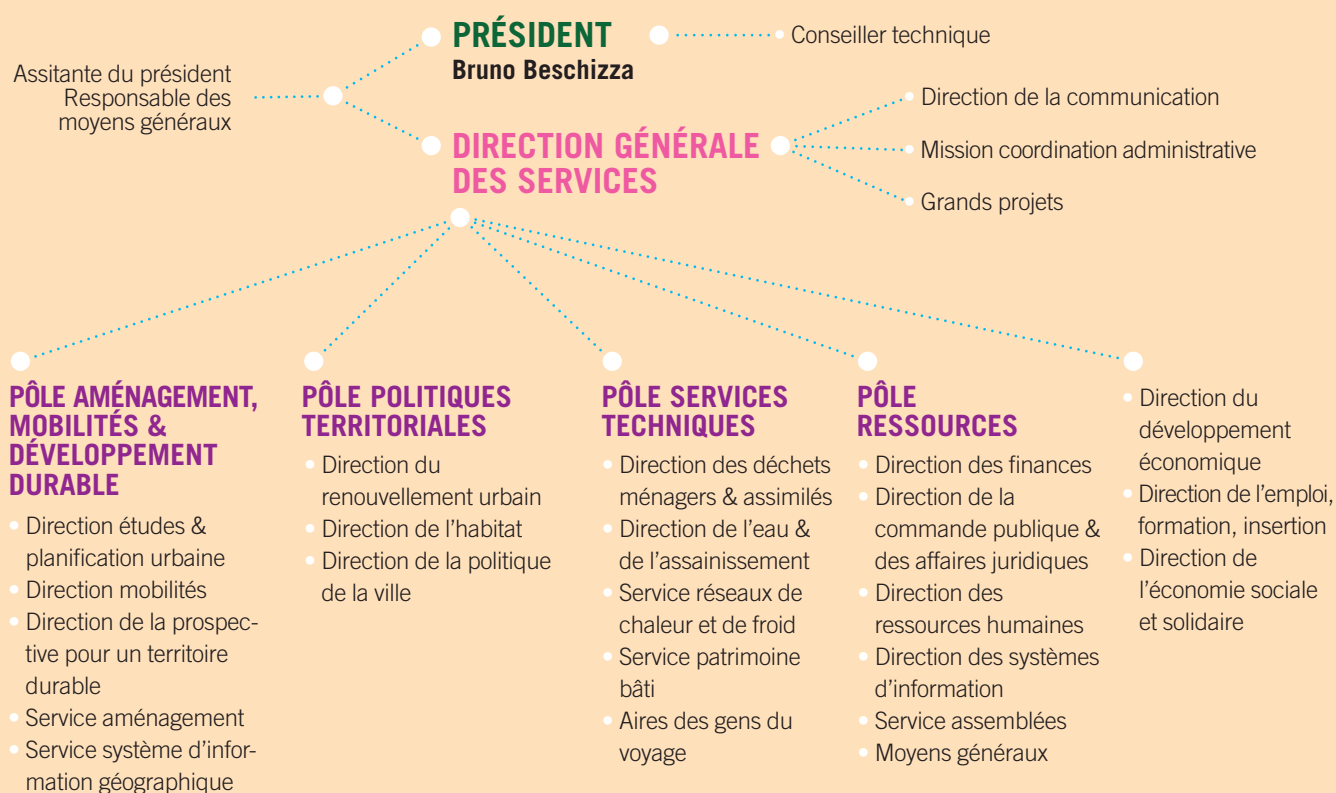
Épreuves d'escalade
au Bourget

17 OCTOBRE RENOUVELLEMENT URBAIN

Signature de la
convention ANRU
au Blanc-Mesnil

LES COMPÉTENCES

UNE ADMINISTRATION
DE MISSION



COMPÉTENCES EXERCÉES

Le territoire assume 11 compétences en propre et 3 partagées avec la Métropole du Grand Paris. Pour mener à bien ses missions, il s'appuie sur une administration de mission.



Développement
économique

(avec Métropole Grand Paris)



Emploi, formation
et insertion



Aménagement
de l'espace métropolitain

(avec Métropole Grand Paris)



Transports
et mobilités



Plan climat-air-
énergie territorial



Plan local
d'urbanisme
intercommunal



Équipements culturels
et sportifs
d'intérêt territorial



Renouvellement
urbain



Politique locale
de l'habitat et du logement

(avec Métropole Grand Paris)



Politique
de la ville



Gestion des déchets
ménagers et assimilés



Eau et
assainissement



Réseaux de
chaleur et de froid



Action sociale
d'intérêt territorial

LES INSTANCES DE LA GOUVERNANCE

Paris Terres d'Envol s'est doté d'un système de gouvernance léger et piloté par les maires afin de garantir le respect des projets de chaque commune.

LE PRÉSIDENT



Bruno Beschizza
Maire, Conseiller régional
d'Île-de-France
AULNAY-SOUS-BOIS

LE CONSEIL DES MAIRES

Le Conseil des maires fixe les grandes orientations des politiques publiques. Il se réunit tous les 15 jours et valide en amont chaque question à l'ordre du jour du Conseil de territoire.



François Asensi
Maire, Conseiller métropolitain
Député honoraire de Seine-
Saint-Denis
TREMBLAY-EN-FRANCE



Stéphane Blanchet
Maire, Conseiller
départemental
de la Seine-Saint-Denis
SEVRAN



**Jean-Baptiste
Borsali**
Maire
LE BOURGET



Quentin Gesell
Maire, Vice-président
de la Métropole
du Grand Paris
DUGNY



Aude Lagarde
Maire
DRANCY



Jean-Philippe Ranquet
Maire
LE BLANC-MESNIL



Martine Valleton
Maire
VILLEPINTÉ

En
2024

188

délibérations
votées

51

décisions
du président

11

réunions
du Conseil
des maires

5

réunions
du Bureau
de territoire

5

séances
du Conseil
de territoire

LE BUREAU DE TERRITOIRE

Présidé par Bruno Beschizza, le Bureau de territoire émet un avis sur toutes les affaires nécessitant un débat au Conseil de territoire. Paritaire, il est composé de 16 vice-présidents et de deux conseillers territoriaux délégués. Toutes les villes y sont représentées.



Bruno Beschizza
Président
Maire d'Aulnay-sous-Bois
AULNAY-SOUS-BOIS



Martine Valleton
1^{re} Vice-présidente
Maire de Villepinte
Aménagement
VILLEPINTE



Micaël Vaz
2^e Vice-président
NPNRU Le Blanc-Mesnil,
Habitat
LE BLANC-MESNIL



Aude Lagarde
3^e Vice-présidente
Maire de Drancy
Communication
DRANCY



Jean-Baptiste Borsali
4^e Vice-président
Maire du Bourget
Jeux Olympiques et
Paralympiques 2024
LE BOURGET



Virginie de Carvalho
5^e Vice-présidente
NPNRU Tremblay-en-France,
Commission locale d'évaluation
des charges transférées
(CLECT)
TREMBLAY-EN-FRANCE



Jean-François Baillon
6^e Vice-président
Emploi, Formation,
Insertion, Économie
sociale et solidaire
SEVRAN



Marie Claude Collet
7^e Vice-présidente
Action sociale
DUGNY



Frank Cannarozzo
8^e Vice-président
Politique de la ville,
Attractivité territoriale,
Transition numérique
AULNAY-SOUS-BOIS



Brigitte Lemarchand
9^e Vice-présidente
Sports
LE BLANC-MESNIL



Anthony Mangin
10^e Vice-président
NPNRU Drancy, Stratégie
logement, Finances
DRANCY



Aïssa Sago
11^e Vice-présidente
Déchets ménagers
et assimilés,
Eau et assainissement
AULNAY-SOUS-BOIS



Olivier Guyon
12^e Vice-président
Développement
économique
TREMBLAY-EN-FRANCE



Marwa Braihim
13^e Vice-présidente
NPNRU Sevrans,
Développement durable
SEVRAN



Grégory Chavaroc
14^e Vice-président
Missions locales
DRANCY



Sabrina Missour
15^e Vice-présidente
Transports et mobilités
AULNAY-SOUS-BOIS



Romani Dachville
16^e Vice-président
Plan de prévention
des risques
DRANCY



Farida Adlani
Conseillère territoriale
délégée
Culture
VILLEPINTE



Olivier Attiori
Conseiller territorial
délégé
Ressources humaines
AULNAY-SOUS-BOIS

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Paris Terres d'Envol s'est doté de cinq commissions.

- 1. Commission ressources** co-animée par Mme de Carvalho, M. Mangin, M. Attiori.
- 2. Commission aménagement, renouvellement urbain et habitat** co-animée par Mme Valleton, M. Vaz, Mme de Carvalho, M. Mangin, Mme Braihim.

3. Commission développement économique, emploi-formation-insertion, politique de la ville et attractivité du territoire co-animée par Mme Lagarde, M. Baillon, M. Cannarozzo, M. Guyon, M. Chavaroc.

4. Commission environnement et cadre de vie, développement durable, transports et mobilités co-animée par Mme Sago, Mme Braihim, Mme Missour, M. Dachville.

5. Commission Jeux olympiques et paralympiques 2024, sports, culture, action sociale co-animée par M. Borsali, Mme

Lemarchand, Mme Collet, Mme Adlani. Co-animées par les vice-présidents et conseillers délégués selon leurs délégations respectives, ces commissions sont ouvertes aux conseillers territoriaux ainsi qu'aux maires et à leurs adjoints. Elles ont pour objectif d'impliquer davantage les conseillers territoriaux dans la gouvernance territoriale. Réunies en amont du Conseil des maires et du Bureau de territoire, elles ont vocation à favoriser la réflexion et l'échange sur les dossiers importants du territoire.

LE CONSEIL DE TERRITOIRE

Composé de 80 conseillers territoriaux, il délibère tous les deux mois sur les dossiers importants. Désignés par les conseils municipaux et répartis selon le nombre d'habitants par ville, ils ont réélu comme président Bruno Beschizza maire d'Aulnay-sous-Bois et conseiller régional d'Île-de-France. Parmi eux, 9 siègent au Conseil de la Métropole du Grand Paris.



Bruno Beschizza
MAIRE



Olivier
Attiori



Fatima
Belmouden



Denis
Cahenzli



Frank
Cannarozzo



Jacques
Chaussat



Annie
Delmont-Koropoulos



Fouad
El Kouradi



Karine
Lanchas-Vicente



Séverine
Maroun



Paulo
Marques



Sabrina
Missour



Chantal
Moreau



Sébastien
Morin



Amélie
Pinheiro



Alain
Ramadier



Aïssa
Sago



Leïla
Abdellaoui



Oussouf
Siby



Aude Lagarde
MAIRE



Jacqueline
Bouthors



Grégory
Chavaroc



Romain
Dachville



Arhella
Elsody



Hanane
Faouzi



Muriel
Lagneau



Michel
Lastapis



Myriam
Mabire-Loison



Anthony
Mangin



Gemmila
Meghraoui



Jean-Luc
Millard



Gilles
Saulière



Georges-Marie
Yerro



François
Zangrilli



Rachid
Belouchat



Quentin Gesell
MAIRE



Marie Claude
Collet



Jean-Philippe Ranquet
MAIRE



Karim
Boumedjane



Patricia
Bour



Julien
Carré



Bo
Han



Carmen Hernandez-
Hersemeule



Bénédicte
Lefèvre



Brigitte
Lemarchand



Thierry
Meignen



Karine
Meyer



Micaël
Vaz



Karima
Khatim



Didier
Mignot



Jean-Baptiste Borsali
MAIRE



Biljana
Filipovic



Jacques
Godard



Stéphane Blanchet
MAIRE



Dalila
Arab



Jean-François
Baillon



Mériem
Benammour



Marwa
Brahim



Laurent
Chantrelle



Abdelouaheb
Cheriguene



Chérifa
Mekki



Serge
Moulinneuf



Gérald
Prunier



Philippe
Geffroy



François Asensi
MAIRE



Virginie
de Carvalho



Marie-Ange
Dossou



Nicole
Duboé



Olivier
Guyon



Pierre
Laporte



Julien
Turbian



Lino
Ferreira



Martine Valletton
MAIRE



Farida
Adlani



Youssef
Jiar



Max
Maran



Christine
Perron



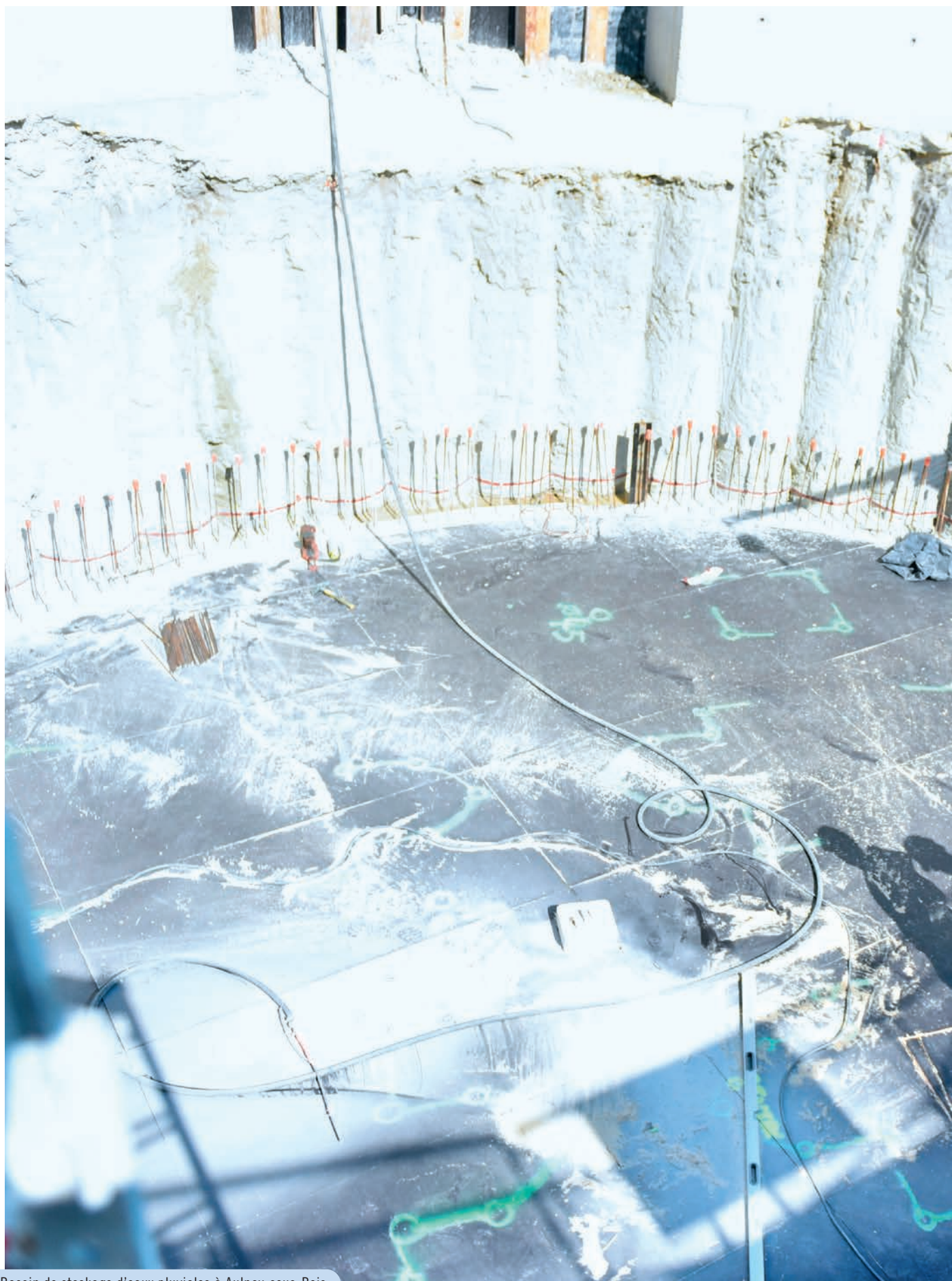
Monique
Verté



Nelly Roland
Iriberry



Mélissa
Youssef



Bassin de stockage d'eaux pluviales à Aulnay-sous-Bois.



2

**AGIR AU
QUOTIDIEN**

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE PLUS DURABLE

En 2024, Paris Terres d'Envol a lancé plusieurs initiatives pour concrétiser son plan d'actions en faveur d'une économie plus durable à l'échelle du territoire. Ce plan repose notamment sur deux piliers : le développement des filières innovantes (énergies durables, écoconstruction, numérique) et la transition écologique/numérique des filières traditionnelles du territoire telles que l'aérien, l'aéronautique et aéroportuaire, la logistique, la construction ou encore le tourisme d'affaires.

● Promouvoir le territoire : les premières Rencontres territoriales

En avril, ont été organisées les premières Rencontres Territoriales de Paris Terres d'Envol à Aulnay-sous-Bois. Réunissant pas moins de 297 participants, cette première édition a permis de promouvoir le territoire auprès des acteurs économiques et institutionnels. Les entreprises

(ETI, grands groupes, TPE/PME, structures de l'ESS) représentaient plus de la moitié des participants, tandis que 19 % étaient des partenaires (emploi, formation, accompagnement, financement). Organisé dans un format hybride : convention d'affaires, ateliers

autour de l'économie durable, stands d'information, signature de pactes territoriaux, cet événement à vocation annuelle a permis 100 rendez-vous d'affaires et 39 rendez-vous informels, renforçant ainsi l'écosystème économique territorial.



La première édition des Rencontres territoriales a réuni l'ensemble des acteurs économiques le 4 avril à Aulnay-sous-Bois.

● Signature de pactes territoriaux avec les grandes entreprises

Faire rayonner le territoire, travailler à des actions concrètes pour rapprocher développement économique et développement territorial ou encore promouvoir l'emploi local et des politiques durables, tels sont les engagements partagés avec les grandes entreprises implantées ou œuvrant dans les villes de Paris Terres d'Envol. C'est ainsi que 6 "pactes territoriaux" ont été signés avec Groupe ADP, Air France, Orange, La Poste, Digital Realty, et Consortium ménager parisien. Cette feuille de route commune liste les thématiques prioritaires de partenariat et précise les modalités d'accompagnement des services de Paris Terres d'Envol. Parmi les objectifs : développer des écosystèmes d'excellence (formation, recherche, entrepreneuriat, production)

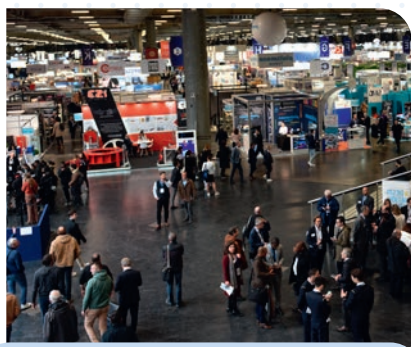
dans les nouvelles filières identifiées, favoriser le parcours résidentiel et la croissance des TPE-PME du territoire en diversifiant l'offre de locaux, accentuer les retombées positives pour les habitants

à travers des perspectives d'emploi et de formation plus qualitatives et diversifiées, et enfin donner une image lisible des enjeux du territoire aux investisseurs.



Signature d'un pacte territorial avec le Groupe ADP implanté à Tremblay-en-France

● Territoire d'industrie : expérimenter la décarbonation



Visite des stands d'entreprises industrielles locales au Salon Global Industrie à Villepinte.

Lauréat du dispositif "Rebond industriel", Paris Terres d'Envol a œuvré pour identifier et accélérer les projets d'investissements des entreprises industrielles dans leurs besoins en modernisation, décarbonation ou expansion ; alors que le secteur est en profonde tension. Une fois identifiés, les projets sont accompagnés par un cabinet mandaté par l'État pour obtenir des aides dédiées. L'année 2024 a été largement dédiée aux audits des entreprises identifiées et aux fléchages des projets

éligibles vers les fonds publics de l'enveloppe "Rebond industriel" ou vers d'autres financements de la Région Ile-de-France, l'Ademe, la Banque des territoires ou le Fonds vert de décarbonation. Une restitution de l'accompagnement a eu lieu le 24 septembre. En fin d'année, des retours d'expérience ont notamment été recueillis au séminaire national des territoires d'industrie pour accélérer cette démarche d'écologie industrielle.

● Densifier et réindustrialiser les espaces économiques

En 2024, les 28 espaces économiques ont été "sanctuarisés" dans les documents d'urbanisme (PLUi et SDRIF-e) à travers les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) dédiées au développement économique. Elles favorisent une densification raisonnée des zones d'activités (interdiction des logements), notamment le long du corridor aéroportuaire, et une réindustrialisation maîtrisée. Le zonage des espaces économiques a été mis à jour : création du zonage "EE Immo" pour recenser les parcs d'activités et les immeubles tertiaires du

territoire et d'une application SIG (système d'information géographique) dédiée au secteur économique. Forts de ce travail, l'observatoire immobilier a permis, cette année, d'identifier 540 offres de locaux (+130% en un an), dont 225 disponibles. Paris Terres d'Envol a accompagné 67 demandes de locaux dont 40% sur l'industrie. Le lien avec les acteurs de l'immobilier a été renforcé à travers une trentaine de rencontres avec des propriétaires fonciers et des promoteurs, ainsi que des points marché avec les commercialisateurs.

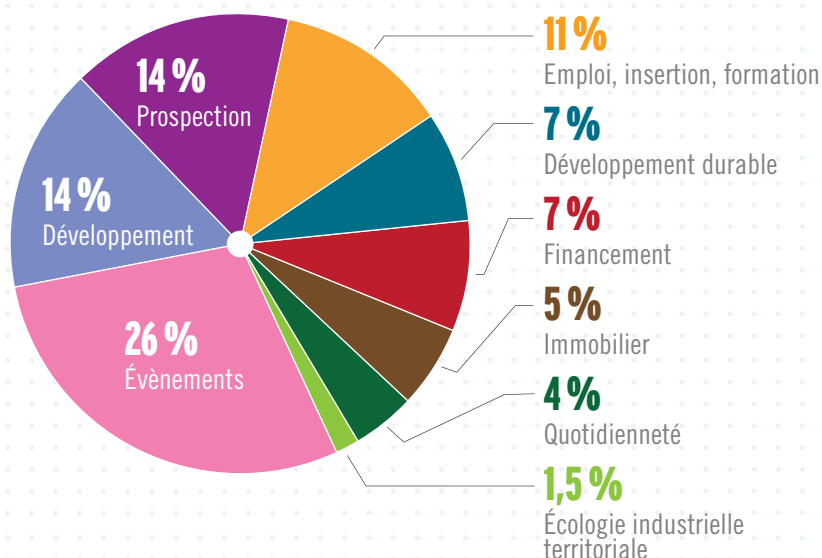


Présentation des projets immobiliers du territoire lors du Salon de l'immobilier d'entreprise au Palais des congrès à Paris.

2. Agir au quotidien

● Accompagner les entreprises locales

L'EPT poursuit son action de sensibilisation pour soutenir chaque secteur d'activité dans cette dynamique de transition écologique et numérique, favoriser les échanges commerciaux et faire bénéficier les entreprises des opportunités d'affaires liées aux grands projets du territoire. En 2024, 635 entreprises ont été accompagnées dont 26% lors d'évènements et 14% lors de prospections. 21% ont été aiguillées dans leur projet de développement, extension et recherche de financements, 11% pour des questions d'emploi/formation, 7% dans leur transition écologique et 4% pour des questions de quotidienneté. 55% de ces entreprises ont moins de 20 salariés. Un travail a été initié pour renforcer l'implication des grands comptes auprès des TPE-PME locales.



● Multiplier les rencontres de proximité

En 2024, le Territoire lance les "Rencontres entreprises de proximité". Un événement convivial à destination des entreprises implantées dans une même zone d'activité. Ce nouveau format vise à créer de synergies et des opportunités business entre des acteurs économiques voisins. C'est aussi un moment privilégié

pour informer sur l'écosystème territorial et les politiques municipales menées, en présence du maire de chaque ville et de partenaires. L'accent est mis aussi sur les différents dispositifs d'aide régionaux tels que Gamme'up, ou l'offre de conseil de l'EPT pour faciliter la transition énergétique des flottes de véhicules... Pour garantir la

qualité des échanges, les attentes des entreprises sont recueillies en amont, lors de porte-à-porte. Quatre animations ont été réalisées cette première année : Cité artisanale à Tremblay en France, Valor Park au Bourget, Parc Sagax au Blanc-Mesnil et Central Parc à Villepinte.

Rencontre entreprises de proximité le 21 novembre au parc Sagax au Blanc-Mesnil.



● Repenser l'accompagnement à la création d'entreprise

Paris Terres d'Envol a réinterrogé son rôle d'accompagnement à l'entrepreneuriat dans un souci d'efficacité auprès des porteurs de projet et des jeunes entreprises. L'enjeu est de favoriser la lisibilité et la cohérence du parcours territorial de l'entrepreneur et d'animer le réseau local des acteurs de l'entrepreneuriat. Le premier axe consiste donc à jouer un rôle de fil rouge, tout au long du parcours de l'entrepreneur,

en l'informant des dispositifs existant au niveau local et des opportunités d'affaires. Un second axe s'est dégagé : assurer l'animation du réseau territorial des acteurs de l'entrepreneuriat (ADIE, BGE-Paris, CCI 93, CMA 93...). L'entrepreneur, grâce à un suivi plus resserré de son parcours et avec une meilleure connaissance du réseau local, a plus de chance de pérenniser son entreprise. En 2024, 132 entrepreneurs

dont 59 entreprises ont été suivis par le service. Des ateliers sur le leadership et le développement commercial ont été proposés à la jeune entreprise.

En
2024

9 940
créations d'établissements pour
5 891
fermetures

● Booster l'ESS sur le territoire

Un événement territorial a été organisé au Bourget pour partager avec l'ensemble des acteurs de l'ESS le plan local de développement de l'ESS sur 6 ans (2024-2030) voté fin 2023 par le Conseil de territoire. Ce plan vise à accélérer le développement de l'ESS à travers la création de 1 500 emplois et de 30 coopératives, un nouveau lieu totem emblématique de l'ESS ou encore l'émergence d'un écosystème

de l'ESS avec une structure d'envergure dans chaque axe de développement (numérique, nouvelles énergies, écoconstruction, aéroportuaire...). 15 fiches actions détaillent la mise en œuvre opérationnelle des 3 axes de travail : accompagner et développer l'ESS, coordonner une gouvernance adaptée, créer un écosystème. En 2024, 2 nouvelles structures, alumnis de l'appel à projets ESS 2024, se sont implantées sur

le territoire : Novtek entreprise d'insertion spécialisée dans la réparation de matériel informatique à Aulnay-sous-Bois et le GEIQ (Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification des éco-activités) qui fédère les entreprises du secteur environnemental (énergie, gestion des déchets) pour résoudre leurs problèmes de recrutement à Sevran. Elles rejoignent ainsi les plus de 400 structures présentes.

FOCUS

RENFORCER LE MÉCÉNAT ET LES PARTENARIATS

L'accent est mis sur l'engagement territorial des grands comptes qui s'est concrétisé, en 2024, par le mécénat de 5 grandes entreprises (L'Oréal, Coriance, Groupe ADP, Goodman, La Poste) qui ont soutenu 9 alumnis ESS. Il s'agit de dons financiers, de mécénat de compétences, de dons de matériel

divers ou du développement de politiques d'achats responsables. Les partenariats institutionnels se sont renforcés avec les différentes entités (DRIETS, Métropole, Région, Département) pour la promotion d'achats responsables et la recherche d'opportunités foncières en faveur des structures de l'ESS. L'EPT s'est notamment impliqué dans le dispositif départemental la Fabrique des Jeux qui a bénéficié aux structures de

l'ESS. Le groupement constitué d'ESAT, d'entreprises d'insertion et associations a gagné le marché d'entretien du linge des milliers d'athlètes du Village Olympiques (coordination assurée par la Conciergerie Solidaire). En avril 2024, l'EPT a également accompagné le premier forum sur l'ESS à Sevran et soutenu la consolidation du premier organisme de formation en écoconstruction du territoire Edifice Formation.

En
2024

72

lauréats de l'appel à projets ESS de Paris Terres d'Envol depuis 2018 pour une enveloppe globale de

303 000 €



RAPPROCHER L'EMPLOI DES HABITANTS

En 2024, Paris Terres d'Envol a fortifié le réseau des acteurs de l'emploi local et misé sur des actions de proximité. Grâce aux Jeux, de nombreux habitants éloignés de l'emploi ont pu se former et accéder à un emploi. Tandis que des actions estampillées "Cité de l'emploi" ont été menées dans les quartiers politique de la ville pour rapprocher l'emploi des habitants, la mobilisation des acteurs de proximité et des acteurs de l'emploi s'avère cruciale pour augmenter l'impact des actions menées par le Territoire.

● Faire des Jeux un tremplin

Les Jeux de Paris 2024 ont eu un impact positif en termes d'opportunités d'emploi sur le territoire à travers notamment des clauses d'insertion. La fin des travaux sur le Village des Médias à Dugny et le parc sportif du Bourget a généré 13 593 heures de travail pour ces marchés de la SOLIDEO, la Société de Livraison des Ouvrages Olympiques, auxquelles s'ajoutent 1 333 heures de formation. Les JO proprement dit ont généré 127 814 heures de travail et 1 187 heures de formation, essentiellement dans les domaines de la sécurité, de la restauration et du nettoyage. Paris Terres d'Envol a géré 30 marchés pour le compte de Paris 2024, ce qui a permis à 591 personnes éloignées de l'emploi de travailler dans le cadre des jeux olympiques, des jeunes de moins de 26 ans (40 %) et des seniors (22 %) peu ou pas qualifiés, dont un quart de femmes. De manière plus globale, le dispositif des clauses sociales gérées directement par l'EPT a permis en 2024 de générer

En
2024

En 2024, l'insertion grâce aux Jeux c'est...

127 814

heures de travail - Marchés Paris 2024

13 593

heures de travail - Marchés Solideo

591

habitants éloignés de l'emploi recrutés

111 500 heures d'insertion (hors PARIS 2024 et SOLIDEO). Il s'agit essentiellement des chantiers du Grand Paris Express (57 980 heures) et des marchés de l'EPT (déchets et autres marchés) à hauteur de 48 854 heures.

● Ouvrir l'horizon des possibles : la Cité de l'emploi

Cette année a été marquée par le déploiement de la "Cité de l'emploi", label de l'Etat, dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV). En partenariat avec les centres sociaux et maisons de quartier, une série d'ateliers et de rencontres ont été organisés : rencontre d'entreprises, formation, entrepreneuriat au féminin, préparation au recrutement des Jeux... Les 16 événements ont réuni 173 habitants résidant pour les deux tiers en QPV et une majorité de femmes.



Cité de l'emploi organisée au centre social du Gros Saule à Aulnay-sous-Bois, le 27 juin.

● Mobiliser les acteurs de proximité

Le Territoire a initié des "rencontres pour l'emploi" entre acteurs de l'emploi (France Travail, missions locales, structures locales Emploi) et acteurs de proximité (centres sociaux, maisons de quartier, associations, services municipaux) pour travailler sur des pistes de coopérations communes. Au total,

6 rencontres ont été organisées, soit 154 professionnels provenant de 98 structures mobilisées. Résultat : une centaine de pistes de coopération pour l'emploi, dont 20 projets à mettre en œuvre en 2025 (Semaine de la Jeunesse, Job Dating IAE, Chamboule-tout de l'emploi...). Deux axes se sont dégagés : améliorer l'offre de services auprès des publics pour des parcours cohérents (événements communs thématiques, adaptation des horaires et accès, aller vers mutualisés...) et renforcer la coordination entre partenaires en créant des liens durables (soutage des demandeurs d'emploi, harmonisation des pratiques, interconnaissance...). Parmi les projets plébiscités : ceux permettant de développer l'interconnaissance pour plus de transversalité et les événements communs (sport numérique, métiers ou jeunesse), catalyseurs de lien social et d'accès à l'emploi.

FOCUS

FAVORISER L'INSERTION DES JEUNES DIPLÔMÉS

L'EPT a signé une convention de partenariat avec l'APEC (Association pour l'emploi des cadres) visant notamment à accompagner les entreprises dans leurs besoins de compétences cadres, mais aussi les cadres et jeunes diplômés dans leur insertion et évolution professionnelle. Une première action de street sourcing à destination des jeunes diplômés du territoire est prévue en 2025 ainsi qu'un forum territorial au 2^{ème} trimestre 2026.

REDESSINER LE TERRITOIRE

● Poursuivre l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Dans la continuité du travail réalisé en 2023, cette année a permis la finalisation des pièces réglementaires du PLUi : le zonage, le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP). Ces différentes pièces concrétisent les orientations définies dans le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) qui définit le projet politique du territoire dans les 10 à 15 prochaines années. A savoir : rendre le territoire plus attractif, en faire un territoire de nature, plus résilient, tenant compte des enjeux de santé, ou encore un territoire inclusif répondant mieux aux besoins des habitants et des acteurs locaux. Les pièces réglementaires permettent de répondre techniquement à ces grands enjeux et objectifs territoriaux. Fruit d'une collaboration avec les communes, le dossier de PLUi finalisé a été arrêté au Conseil de territoire du 26 juin, laissant place à la consultation des personnes publiques et associées et des huit villes membres durant 3 mois pour formuler leur avis. De même que l'autorité environnementale et la commission interdépartementale de préservation des espaces naturels (CIPENAF). Enfin, forts de l'avis des personnes publiques associées et du mémoire de l'autorité environnementale, la phase d'enquête publique a été organisée du 25 novembre au 10 janvier 2025. Durant de cette enquête il a été mené : une réunion publique, 40 permanences (5 par ville), des registres papier et un registre

numérique pour compiler l'ensemble des 267 contributions. La commission d'enquête rendra ensuite un procès-verbal de synthèse auquel l'EPT devra répondre et permettre ainsi la réception du rapport final de la commission et son avis. La soumission du dossier de PLUi pour approbation finale sera ensuite programmée avant la pause estivale de l'été 2025.

● Faire évoluer les plans locaux d'urbanisme communaux (PLU)

Compétent en matière de document de planification a réalisé et engagé plusieurs modifications de PLU en étroite collaboration avec les communes concernées. En effet, en parallèle de l'élaboration du PLUi, les PLU communaux doivent continuer de vivre et permettre d'accueillir de nouveaux projets. Quelques-unes sont en cours de finalisation dans l'attente de l'arrêt puis l'approbation du PLUi.

● Contribuer au schéma directeur environnemental de la région Île-de-France (SDRIFe)

Dans le cadre de la révision du Schéma Directeur de la Région Île-de-France Environnemental (SDRIF-E), arrêtée le 12 juillet 2023 par la Région, Paris Terres d'Envol, en concertation, avec ses communes, a réalisé une analyse approfondie du projet et formulé des remarques et propositions d'évolution à la Métropole du Grand Paris, seule

FOCUS

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Un SIG est un système qui permet de recueillir, stocker, traiter, analyser et mettre en forme des données géographiques. 2024 a été une année d'ouverture vers le grand public avec le développement d'une carte interactive permettant d'identifier les points d'apport volontaire pour trier ses déchets alimentaires. Cette carte interactive permet au citoyen de se localiser sur le territoire et de cliquer sur l'abri-bac le plus proche pour connaître son adresse et savoir comment l'utiliser.

personne publique associée (PPA) dans cette procédure. L'EPT a également apporté ses contributions à l'enquête publique organisée en 2024. Plusieurs des demandes ont été prises en compte, et des échanges techniques avec la Métropole ont permis de préciser ou renforcer ses propositions. Le SDRIF-E a été adopté par le Conseil régional le 11 septembre 2024 et sera soumis à l'approbation du Conseil d'État en 2025.

● Maîtriser le foncier

En 2024, la rationalisation des périmètres de droits de préemption urbain s'est poursuivie afin d'assurer une plus grande cohérence et une sécurisation juridique. Les périmètres ont été actualisés au bénéfice de l'EPT et des délégations auprès des communes. Un accompagnement technique et juridique des procédures de déclaration d'utilité publique (DUP) et d'expropriation a été réalisé en étroite collaboration avec les villes, notamment Drancy et Tremblay-en-France. En parallèle, un appui a été apporté aux directions de l'EPT comme les acquisitions foncières nécessaires à l'installation des éco-stations de bus des nouvelles gares du Grand Paris Express.

Permanences du PLUi durant la phase d'enquête publique, en décembre, à Villepinte.



● Conduire les opérations d'aménagement

Paris Terres d'Envol mène ou accompagne des projets d'envergures structurants pour le territoire de demain.

VAL FRANCILIA

En 2023, le Territoire a mandaté la SPL Sequano Grand Paris sur Val Francilia, un site de plus de 250 ha avec pour objectif de faire émerger le projet d'un futur quartier mixte, articulé autour de la réactivation déjà engagée du secteur PSA à travers le secteur InnovVal et du développement urbain à proximité de la future gare Aulnay de la ligne 16 du Grand Paris Express. En 2024, les concepteurs ont repris les études pré-opérationnelles sur les secteurs stratégiques : InnovVal, Fosse à la Barbière et Mardelles / Garenne afin de créer une opération d'aménagement en 2025.

AEROLIANS PARIS - ARENA GRAND PARIS

Ce parc d'affaires international aménagé par Grand Paris Aménagement est dans sa seconde phase opérationnelle (jusqu'en 2033). L'Arena Grand Paris, cet équipement culturel et sportif emblématique de la renaissance du territoire, a été livrée en avril. En septembre, les travaux de construction du premier hôtel ont débuté.

CENTRE-VILLE DU BLANC-MESNIL

L'aménagement de cette zone d'aménagement concerté (ZAC) par la SPL Sequano Grand Paris a débuté en 2023. L'ambition

est de redonner une attractivité durable au centre-ville en renouvelant l'habitat existant et en renforçant l'offre commerciale du secteur. En 2024, le PLU communal a été modifié et les premières acquisitions de foncier réalisées par l'aménageur afin de rendre le projet opérationnel. Les premières démolitions ont été menées afin d'aménager le square de la paix en entrée ouest du quartier. L'EPT a candidaté pour ce quartier à l'appel à projet des 100 quartiers innovants et écologiques de la Région Île-de-France.

SEVRAN TERRE D'EAUX

L'opération, menée par Grand Paris Aménagement, prévoit une programmation diversifiée (logements, commerces, équipements) autour d'un espace vert structurant d'environ 18 hectares. En 2019, une convention partenariale a été signée, actant la participation financière des acteurs publics dont Paris Terres d'Envol. En 2023, le projet a été redéfini selon plusieurs recommandations émises par le Conseil participatif de la ville, suite à la consultation citoyenne. Les études se sont poursuivies et l'opération intègre désormais en son cœur un projet d'agriculture urbaine, tout en affirmant sa qualité environnementale et la place du corridor écologique qui le traverse. En 2024, l'EPT a donné son accord de principe sur la réalisation de la phase 1 de la ZAC et candidaté à l'appel à projet des 100 quartiers innovants et écologiques de la Région Île-de-France.

CENTRE GARE D'AULNAY-SOUS-BOIS

Il a été décidé, en 2022, d'initier une opération d'aménagement sur ce secteur de centralité afin de le transformer en un quartier de ville agréable et attractif répondant aux besoins de logements et de services du territoire. En 2024 s'est tenue ainsi une phase importante de concertation et d'information de la population dont le bilan a été tiré lors du dernier Conseil de territoire. En parallèle l'EPT s'est fait assister par la SPL CITALLIA pour consolider la création d'une opération d'aménagement alliant renouvellement du secteur par de nouvelles constructions, et amélioration du patrimoine existant. Prochaine étape, création d'une opération d'aménagement en 2025.

FOCUS

SPL CITALLIA, UN NOUVEL OUTIL OPÉRATIONNEL POUR L'AMÉNAGEMENT

Paris Terres d'Envol s'est doté d'un nouvel outil opérationnel en adhérant à une deuxième société publique locale, la SPL Citallia. Comme pour la SPL Séquano Grand Paris, cette adhésion vise à faire face à la complexification de la réglementation et à disposer des ressources nécessaires pour mener et piloter les projets dans les délais impartis. Créée début 2022, par les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, c'est une SPL d'envergure interdépartementale au service des communes et des territoires. CITALLIA s'appuie sur les expertises des équipes de la SEM Citallios et sur les partenariats tissés. Elle a été missionnée afin d'accompagner l'EPT et la ville d'Aulnay-sous-Bois dans la mise en œuvre d'un projet d'aménagement ambitieux dans le secteur dit du Centre Gare.

Finalisation du chantier de l'Arena Grand Paris à Tremblay-en-France, avant sa livraison en avril 2024.



TRANSFORMER LE CADRE DE VIE

Paris Terres d'Envol agit dans la transformation des quartiers prioritaires et de l'habitat pour améliorer le cadre de vie de ses habitants. Le Territoire pilote six projets de renouvellement urbain soutenus par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) sur les villes d'Aulnay-sous-Bois, Drancy, Le Blanc-Mesnil, Sevrans, Tremblay-en-France et Villepinte. Le redressement du parc de copropriétés et du tissu pavillonnaire (hors projets de renouvellement urbain) se poursuit également à travers plusieurs dispositifs. Ces interventions de très grande ampleur poursuivent des objectifs de plus grande mixité sociale et de rééquilibrage territorial.

● Démarrer la phase opérationnelle des projets NPNRU

Paris Terres d'Envol assure la conduite et la coordination de l'ensemble des programmes de renouvellement urbain, avec une approche à la fois transversale et par quartier du nouveau programme de rénovation urbaine (NPNRU), en s'adaptant aux différents rythmes d'élaboration suivant la complexité de chaque quartier. En 2024, les conventions ANRU des sites des Tilleuls au Blanc-Mesnil, Rougemont à Sevrans ont été signées pour notamment permettre la perception des subventions de la part de l'ANRU. Paris Terres d'Envol a mis en place les instances partenariales nécessaires pour assurer le pilotage de ces projets complexes : comités de pilotage et technique territoriaux. Les traités de concession d'aménagement (TCA) ont été signés et la SPL Sequano Grand Paris a été désignée sur quasi tous les projets NPNRU (Aulnay / Le Blanc-Mesnil / Sevrans / Drancy) et les phases pré-opérationnelles ont été lancées.

● Assurer le suivi quotidien de la programmation

Garant de l'ordonnancement des projets dans le cadre de la contractualisation avec l'ANRU, Paris Terres d'Envol assure le suivi de la programmation urbaine et financière en lien avec l'ensemble des parties prenantes. Au-delà de l'animation des instances liées à la comitologie souhaitée par l'ANRU, l'EPT accompagne les villes dans la réalisation des projets et concourt à la coordination d'ensemble. L'ingénierie s'adapte. En 2024, des ordonnancements pilotage coordination urbain (OPCU) ont été consultés et désignés. Une aide à maîtrise d'ouvrage en appui de la DRU et des maitres d'ouvrages a été désignée afin de veiller à la bonne mise en œuvre des projets, d'anticiper les problématiques et de proposer des solutions correctrices afin de tenir les délais. Plusieurs financements ont été sollicités : la Banque des territoires pour les missions OPCU, AMO, évaluation, réemploi, résilience, maîtrise d'œuvre urbaine à Sevrans et de l'ANRU pour une prolongation (et subventions supplémentaires) des recrutements jusqu'en 2030. Les dispositifs de suivi et pilotage ont été

FOCUS

LA RECONSTITUTION DE L'OFFRE

En 2024, une démarche et des stratégies ont été mises en place dans chaque ville pour identifier la reconstitution de l'offre (RO). Une gouvernance et des démarches ont été relancées afin d'identifier la reconstitution de l'offre de logements sociaux démolis à près de 90%. Les contractualisations de la convention-cadre sont en cours pour percevoir les subventions de l'ANRU sur la RO, la minoration de loyer, l'ingénierie... Les cellules de relogement ont été relancées sur les trois quarts des 4 projets NPNRU actifs.

En 2024

l'ANRU a accordé plusieurs subventions au Territoire :

- 35,1 millions €** pour la convention territoriale
- 39,2 millions €** pour Gaston Roulaud à Drancy
- 118,5 millions €** pour le Grand Quartier de Sevrans
- 67 millions €** pour le Grand Quartier d'Aulnay-sous-Bois
- 69,6 millions €** pour les Tilleuls du Blanc-Mesnil
- 2,3 millions €** pour le quartier Centre-ville Grand Ensemble à Tremblay-en-France
- 5,2 millions €** pour le Parc de la Noue à Villepinte
- 5,2 millions €** pour Rougemont à Sevrans

Signature de la convention ANRU le 17 octobre au Blanc-Mesnil



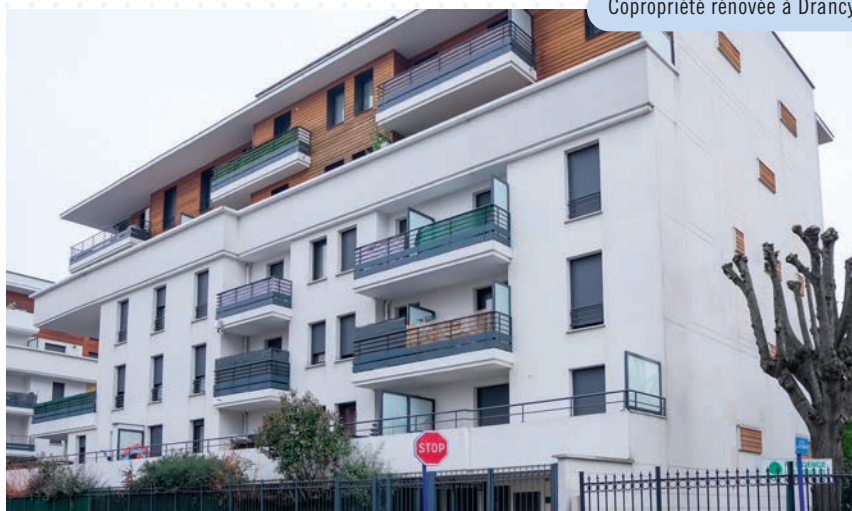
mis en place sur Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil et Sevran et les revues de projets organisées sur l'intégralité des projets.

● Soutenir les copropriétés en difficulté

Paris Terres d'Envol compte 3526 copropriétés, représentant 28 % du parc de logements, et s'engage activement en faveur de celles en difficulté. En 2024, 14 copropriétés ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre de dispositifs publics (OPAH-CD ou Plans de Sauvegarde), visant à l'amélioration de la gestion et à la requalification du bâti. La réalisation de rénovations ambitieuses y est facilitée grâce à l'intervention conjointe de plusieurs partenaires : l'Agence nationale de l'habitat (Anah), la Région Île-de-France, les Villes à travers le fonds territorial d'aide aux copropriétés (FAC) de Paris Terres d'Envol. À ce jour, le fonds d'aide aux copropriétés, dispositif territorial, a été mobilisé à hauteur de 2,5 millions € pour 6 copropriétés, représentant un total de 1 585 logements soutenus. Depuis cette année, la Métropole du Grand Paris soutient également les projets de travaux de 2 copropriétés. Fin 2024, la copropriété Chalands 1 à Sevran a achevé ses travaux d'isolation thermique, tandis que la résidence Savigny Pair à Aulnay-sous-Bois a voté un programme de réhabilitation complète. Des travaux ont également été votés dans les copropriétés Bonaparte et Chalands 2 à Sevran.

● Lutter contre la précarité énergétique du tissu pavillonnaire

Dans le cadre de sa politique d'amélioration de l'habitat privé, Paris Terres d'Envol a engagé dès 2016 une démarche territoriale pour accompagner des ménages dans la rénovation thermique de leur logement. En 2023, cette action a été pérennisée avec la mise en place du dispositif "Terres d'Envol Rénov", ciblant le tissu pavillonnaire. Grâce au soutien de l'Anah et en partenariat avec l'Agence locale pour l'énergie de Paris Terres d'Envol (ALEPTE), ce dispositif doit permettre d'ici mi-2026 d'accompagner 545 ménages, en facilitant le financement

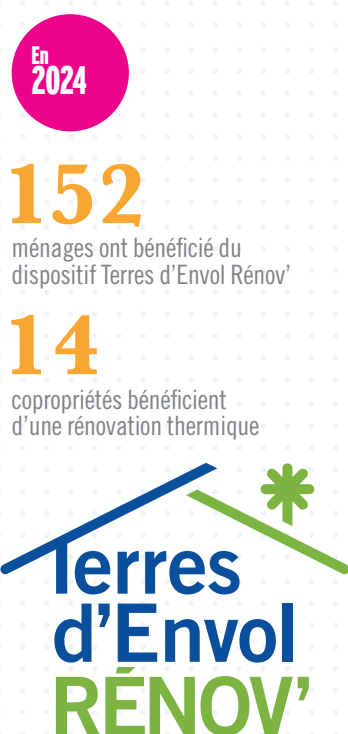


Copropriété rénovée à Drancy.

de leurs travaux. Sur la seule année 2024, 152 nouveaux ménages ont vu leur projet validé, pour un montant total de 504 353 € d'aides financières accordées. Le dispositif prévoit l'attribution de subventions territoriales, complémentaires à Ma Prime Rénov' et pouvant aller jusqu'à 4 000 €. Le cumul des aides constitue un réel levier pour les ménages, avec un taux moyen de subvention atteignant 83 % du montant TTC des travaux engagés. Depuis le lancement de cette politique en 2016, plus de 1 120 ménages ont été soutenus par le Territoire, avec un gain énergétique moyen constaté de 40 % sur les logements rénovés.

● Décliner les politiques en faveur du logement social sur le territoire

Créée par la loi ALUR et rendue obligatoire par la loi Égalité et Citoyenneté, la conférence intercommunale du logement (CIL) se réunit chaque année afin de définir une stratégie d'attribution des logements sociaux en cohérence avec les objectifs de mixité sociale à l'échelle intercommunale. Compétent en matière d'équilibre social de l'habitat, l'EPT accompagne les communes dans la mise en œuvre des évolutions législatives, assure une veille réglementaire et représente le territoire dans les instances partenariales. Plusieurs outils structurants ont été élaborés ces dernières années : plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs (PPGDID), convention SIAD, guide de cotation et guide à destination des demandeurs. Ce travail partenarial a permis la mise en œuvre du processus de gestion en flux et de la cotation de la demande dès le 1^{er} janvier 2024. Une réflexion a également été engagée sur la prise en compte des travailleurs essentiels dans le système de cotation, afin de mieux répondre aux besoins en logement de ces publics exerçant des fonctions indispensables au bon fonctionnement du territoire.



● Mettre en œuvre le contrat de ville « Engagement Quartiers 2030 »

En 2024, le nouveau contrat de ville appelé “Contrat engagement quartiers 2030” démarre sa mise en œuvre. Unique aux 8 villes du territoire, ce contrat est le fruit d’un travail collaboratif avec les élus, les services des villes, de l’État, les acteurs associatifs ou encore les partenaires financiers du contrat de ville et les habitants des quartiers prioritaires. Le document est composé d’un socle commun dont les axes prioritaires sont : l’accès aux droits, l’éducation, l’emploi et le cadre de vie, avec une déclinaison par ville et quartiers appelée “démarche quartiers”. Les habitants ont été particulièrement consultés lors de concertations organisées au sein de chaque quartier, intégrant le plus souvent les structures et acteurs locaux (bailleurs, associations, centres sociaux, ...) ce qui a permis de décliner le contrat socle en priorités localisées et identifiées par les habitants eux même. Ce nouveau contrat de ville devra être évalué en 2026 pour des ajustements en 2027 soit à la moitié de sa durée de vie. En 2025, des travaux seront menés avec les différents partenaires afin de définir les outils à mettre en œuvre pour une évaluation en continue du contrat et des actions et pour un mode de gouvernance renouvelé.

● Programmation 2024

La programmation 2024 a vu la validation de 317 actions déclinées sur les 4 axes du nouveau contrat de ville. Avec l’organisation des Jeux de Paris 2024, l’État a accordé une hausse des aides passant de 3 891 000 € à 4 263 339 € soit une hausse de près de 10%. Dans le même temps, les villes et l’EPT ont apporté 4 362 031 € de cofinancement et d’apport en aides financières directes et indirectes. Les partenaires financiers de la politique de la ville comme la Région, le Département, l’agence régionale de santé, la caisse d’allocation familiale, la direction régionale des affaires culturelles ont participé à l’effort financier. Des fonds privés d’entreprises et de fondations ont complété les financements nécessaires pour mener à bien ces actions.

● Renouveler la gestion urbaine et sociale de proximité

Les conventions communales de la gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) ont été renouvelées en 2024. La GUSP désigne l’ensemble des actions concertées visant à améliorer le fonctionnement quotidien d’un quartier en associant habitants, collectivités et bailleurs sociaux. Elle traite notamment les enjeux techniques, sociaux et de cadre de vie. Chacune des 8 nouvelles conventions lie l’ensemble des acteurs jusqu’en 2030. Elaborées sur la base d’un socle territorial commun reprenant les grands enjeux de l’État et du territoire, elles mentionnent les obligations de chacun et listent les priorités souhaitées par tous. Un volet municipal pose, quant à lui, des objectifs spécifiques par quartiers, par patrimoine, intégrant une vision de politique locale

En
2024

19

quartiers prioritaires

1

contrat de ville unique et territorial

317

actions financées

4 263 339 €

de financement de l’État

4 362 031 €

de financement des villes et de l’EPT

Tournoi d’échec dans le cadre de quartier d’été au Blanc-Mesnil.



CÉLÉBRER LES JEUX DE PARIS 2024

Paris Terres d'Envol a été au cœur des Jeux de Paris 2024 durant l'été : du 26 juillet au 11 août pour les Jeux olympiques et du 28 août au 8 septembre pour les paralympiques. En accueillant 2 sites de compétition au Bourget et à Villepinte, 3 épreuves olympiques (escalade, boxe en phase préliminaire, escrime du pentathlon moderne) et 1 épreuve paralympique (volley-ball assis) à Villepinte, ainsi que plusieurs fan zones et le relai de la flamme en amont ou encore une billetterie sociale, les habitants du territoire ont vécu ce moment historique dans une ambiance de fête. Un événement planétaire qui aura marqué le territoire en laissant un héritage durable dans plusieurs villes.



Épreuves d'escalade au Bourget, boxe et volley-ball assis à Villepinte, ou encore accueil des délégations internationales, ici l'équipe de boxe de Cuba à Tremblay-en-France.

● Accueillir les Jeux

Paris Terres d'Envol, en tant que territoire hôte, a accueilli les épreuves d'escalade sportive, nouvelle discipline olympique, au Bourget mais aussi la phase préliminaire des épreuves de boxe, l'épreuve de classement d'escrime du pentathlon moderne ainsi que les compétitions de volley-ball assis à Villepinte et une partie

du para-marathon. À cela s'ajoute les 2 sites d'entraînement à Aulnay-sous-Bois (natation), Tremblay-en-France (football) pour les différentes équipes. Dans certaines villes, des délégations ont posé leurs valises ou participé à des animations sportives comme l'équipe de boxe cubaine à Tremblay-en-France. Au Blanc-Mesnil,

un événement a réuni les champions de judo japonais et les enfants du club. À Dugny, une partie des journalistes et techniciens ont été logés au Village des médias, tandis qu'au Parc des Expositions de Paris-Le Bourget travaillaient quotidiennement près de 10 000 journalistes au centre des médias.



Clôture du Club 2024 de Sevrans au Parc Louis-Armand, le 11 août.

● Vibrer au rythme des Jeux

Pour célébrer les Jeux et supporter l'équipe de France, les villes de Sevrans, Tremblay-en-France et Villepinte ont, avec le soutien de Paris Terres d'Envol, mis en place des Clubs 2024. Ces zones de diffusion et de célébration des Jeux ont permis à des milliers d'habitants de suivre les compétitions mais également d'assister ou de participer à des ateliers sportifs et culturels. En parallèle, les villes ont aussi bénéficié d'une billetterie sociale pour que

les habitants puissent assister aux épreuves sur le territoire ou sur d'autres sites d'Île-de-France. Des licenciés des clubs locaux, aux jeunes et associations engagées dans des dispositifs du Département ou du Territoire en passant par les établissements spécialisés, une diversité d'habitants, y compris ceux de villes qui n'étaient pas hôtes, collectivité hôte, ont pu vivre en direct les compétitions olympiques et paralympiques.



Flashmob des jeunes du territoire lors du passage de la flamme olympique à Tremblay-en-France.

● Passage des flammes olympiques et paralympiques

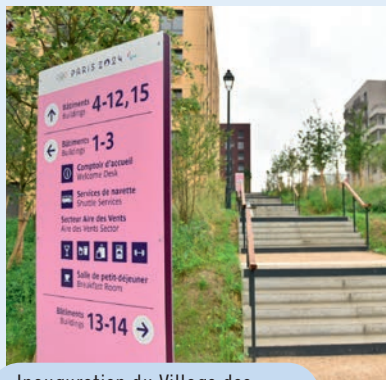
Le relié de la flamme olympique de Paris 2024 a traversé plusieurs villes du territoire le 25 juillet 2024. Ouvert au public, le parcours a débuté au parc urbain de Tremblay-en-France pour ensuite se poursuivre sur le canal de l'Ourcq dans les villes de Sevrans et Aulnay-sous-Bois. Le relié a fini sa course à Drancy au mémorial de la Shoah en présence de Charles-Antoine Kouakou, champion paralympique du 400 mètres aux Jeux de Tokyo. Lors de

cette journée 100 jeunes des 8 villes du territoire ont suivi les différents passages de la flamme olympique et ont réalisé une chorégraphie de danse. Le 27 août 2024, c'est la flamme paralympique qui est passée au Parc Badier de Sevrans, accompagnée d'animations de la ville. Parmi les porteurs de flamme, plusieurs personnalités ont porté les couleurs du territoire.

FOCUS

LAISSER UN HÉRITAGE DURABLE DES JEUX

Les Jeux auront laissé de nombreux équipements et de nouvelles habitations en héritage sur le territoire : le Village des médias à Dugny qui accueille de nouveaux habitants après les Jeux dans ses 1400 logements, 2 écoles, 1 gymnase et des commerces. La nouvelle passerelle franchissant l'autoroute A1 entre Dugny et Le Bourget a été inaugurée. Elle relie désormais le Village des médias au nouveau parc sportif et scolaire du Bourget qui compte parmi ses équipements le gymnase Marie Paradis qui comprend un mur d'escalade, mais aussi 2 terrains de tennis et des espaces verts.



Inauguration du Village des médias à Dugny, 25 mars 2024.

Ces deux villes vont aussi bénéficier d'un nouveau réseau de chaleur urbain qui alimentera près de 9 000 équivalents logement avec une énergie locale à 90 % renouvelable. À Aulnay-sous-Bois, le centre aquatique "l'Odyssée" fait aussi partie de l'héritage des Jeux. Ainsi que Sevrans qui recevra en héritage le bassin olympique ayant vu Léon Marchand victorieux.



La Semaine olympique et paralympique au stade du Moulin-Neuf à Aulnay-sous-Bois, le 5 avril.

● Semaine olympique et paralympique : 8^e édition

La 8^{ème} édition de la Semaine Olympique et Paralympique s'est déroulée du 2 au 6 avril 2024, marquant le début des festivités des Jeux olympiques et paralympiques. Deux journées d'activités destinées aux scolaires de l'ensemble des villes ont eu lieu en partenariat avec le Groupe ADP. La première à la Cité des Sports de Sevrans et la seconde au stade

du Moulin-Neuf d'Aulnay-sous-Bois, regroupant près de 400 enfants qui ont pu s'initier à de nombreux sports olympiques et paralympiques en présence d'athlètes de haut niveau comme le médaillé paralympique Helios Latchoumanaya ou de Pascal Gentil, médaillé olympique de taekwondo et ambassadeur Groupe ADP.

● Olympiade des quartiers

L'Olympiade des quartiers s'est déroulée en amont des Jeux, d'avril à août, dans les villes d'Aulnay-sous-Bois, Drancy, Dugny, Le Bourget, Villepinte et Sevrans. Ces événements festifs et sportifs dans sept quartiers politiques de la ville ont regroupé 3 000 personnes. Le temps d'une journée, les habitants pouvaient s'initier à une dizaine de sports olympiques et paralympiques. En présence d'athlètes comme le champion du monde de triple-saut Teddy Tamgho... Ces événements s'inscrivaient pleinement dans la dynamique des Jeux de Paris 2024.



Olympiade des quartiers au Square Charles de Gaulle au Bourget, 8 juin 2024.

Échauffement lors de la rando-balade de l'Intégrathlon à Sevrans, le long du canal de l'Ourcq, le 2 juin.



● Intégrathlon : une édition sous le signe des Jeux

L'Intégrathlon 2024 s'est déroulé du 27 mai au 2 juin et a réuni près de 9 000 habitants et scolaires. Initiés à différents para sports ou sports partagés sur les 4 pôles d'activités (Aulnay-sous-Bois, Drancy, Dugny, Villepinte) et à la rando-balade sur les bords du canal de l'Ourcq, ils ont été sensibilisés au handicap dans une édition placée sous le signe des Jeux. La marraine de cette édition était

Anais Brèche, vice-championne d'Europe par équipe de trampoline, formée à Sevrans. Cette année, la relation avec les établissements et services médicaux-sociaux a été approfondie et une campagne de communication a été renouvelée avec des interviews d'associations et acteurs qui font vivre cette manifestation territoriale.



Tournoi de handball au Blanc-Mesnil en présence des phryges, le 22 juin.

● Journée olympique : Trophée Jeunes Terres d'Envol

À l'occasion de la journée olympique du 23 juin, le Trophée Jeunes Terres d'Envol destiné aux enfants de moins de 10 ans

licenciés en handball et basket-ball, a été organisé en clôture festive de la saison des clubs. Il a accueilli près de 160 enfants du

territoire dans les villes du Blanc-Mesnil et de Villepinte, qui ont fini leur année sportive en beauté.

IMPULSER LA MOBILITÉ DE DEMAIN

Adopté en 2022, le plan local de mobilité (PLM) vise à améliorer la mobilité des habitants, actifs et usagers du territoire en développant les modes de déplacements respectueux de l'environnement et de la santé (transports en commun, marche, vélo, usages partagés de la voiture...). Doté de la compétence d'aménagement des espaces publics des 9 futurs pôles des gares du Grand Paris Express du territoire, Paris Terres d'Envol organise l'intermodalité de ces futures gares du métro du Grand Paris.



Pistes cyclables sur le canal de l'Ourcq à Sevran.

● Plan local de mobilité : premières actions

En 2024, Paris Terres d'Envol poursuit son travail sur trois actions du plan local de mobilité :

- la contractualisation avec l'application Géovelo pour recenser les pistes et aménagements cyclables du territoire et constituer une base de données sur les usages du vélo.
- la participation à une étude logistique multi-partenaires, menée par le Département pour établir les enjeux sur l'échelle départementale.
- un partenariat réalisé avec la Chambre de commerce et d'industrie de Seine-Saint-Denis pour aider les entreprises de trois zones d'emploi (Val Francilia, Aéroport du Bourget et AéroliansParis) à définir leur plan de mobilité inter-entreprises.

En
2024

9 MILLIONS

d'usagers sur le réseau de Paris Terres d'Envol

45 937

usagers sur le réseau de bus Filéo

140

locations de vélo sur le pôle gare du Vert-Galant

● Préparer l'intermodalité des futures gares du Grand Paris Express

Les 9 nouvelles gares vont offrir un véritable maillage territorial en termes de transports. 6 gares seront opérationnelles mi-2027 : Sevran-Livry, Sevran Beaudottes, Blanc-Mesnil, Aulnay (ligne 16), Le Bourget RER (16/17), Le Bourget Aéroport (ligne 17). En 2023, le Territoire a lancé un marché accord-cadre pour réaliser la maîtrise d'ouvrage de 4 pôles d'échanges : Sevran-Livry, Blanc-Mesnil, Villepinte (RER B) et Le Bourget Aéroport. En 2024, les marchés subséquents ont été lancés pour les 3 premiers pôles. Cela permettra ainsi d'aménager l'espace public autour des pôles d'échanges.

● Le réseau de bus de Paris Terres d'Envol

TRANSDEV assure l'exploitation du réseau "Terres d'Envol" (DSP7) géré par Île-de-France Mobilités de façon effective depuis le 17 juillet 2023. En 2024, une nouvelle convention de partenariat a été signée entre l'EPT et Ile de France Mobilité. Elle définit la participation de l'EPT à la DSP7, à FILEO et le transfert de la gestion des gares routières ou éco-station bus du territoire à hauteur de de 1,2 million €, et ce, à partir de 2025. Le Territoire cofinance les études portant sur le projet de transport en commun en site propre entre la gare d'Aulnay-sous-Bois et celle du Vert-Galant à Tremblay-en-France (TCSP 15).

LES NOUVELLES GARES DU GRAND PARIS EXPRESS SUR LE TERRITOIRE

Le territoire accueillera 9 nouvelles gares du super métro :

- **Ligne 15** : Drancy-Bobigny.
- **Ligne 16** : Blanc-Mesnil, Aulnay-sous-Bois, Bourget RER, Sevran Beaudottes, Sevran Livry et Le Bourget côté Drancy.
- **Ligne 17** : Le Bourget RER, le Bourget Aéroport, Parc des Expositions à Villepinte avant de rejoindre l'aéroport à la gare Roissy CDG terminal 2.

Carte du réseau du Grand Paris Express avec les 9 futures gares du territoire.



Calendrier des mises en service



POUR SUIVRE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Paris Terres d'Envol a réalisé le bilan à mi-parcours de son plan climat-air-énergie territorial. Parmi les actions phares : la construction du nouveau réseau de chaleur pour Dugny et Le Bourget, l'aide à la rénovation énergétique aux ménages, ou encore le développement de l'agriculture urbaine sur le territoire.

● Bilan à mi-parcours du PCAET

Adopté en 2021, le plan climat-air-énergie territorial de Paris Terres d'Envol devait faire l'objet d'une évaluation à mi-parcours, soit après trois années d'application. L'année 2024 a donc constitué un point d'étape important avec la réalisation de ce bilan et l'identification de pistes d'amélioration et de réajustement de la feuille de route jusqu'en 2027. Le Territoire vise une réduction de 30% des consommations d'énergie et émissions de gaz à effets de serre (GES) par rapport à 2015. Depuis l'adoption du plan climat-air-énergie territorial en 2021, le Territoire s'inscrit dans une trajectoire positive en matière de réduction des GES mais doit

s'améliorer sur les consommations énergétiques. Concernant le plan d'actions, il connaît un avancement satisfaisant bien qu'hétérogène selon les axes : 52% des actions ont un avancement positif ou très positif ; 29 % des actions avancent de manière globalement cohérente avec les attentes ; 19 % des actions prennent du retard. Dans les trois prochaines années, il est prévu de consolider les résultats prometteurs et de rééchelonner ou réorienter les actions qui ont pris du retard. Afin de vérifier que le PCAET réponde toujours aux objectifs régionaux et métropolitains, les équipes ont participé à des ateliers de concertation liés à la révision du PCAEM et à la définition d'un socle commun d'indicateurs à

l'échelle métropolitaine ainsi qu'au suivi de la révision du SRCAE.

● Étudier la surchauffe urbaine

Paris Terres d'Envol a été retenu par le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) pour intégrer le programme national "Territoires adaptés au climat de demain" sur le volet "aménagement urbain", en lien avec les nombreuses mutations en cours. Ce programme vise à accompagner les collectivités dans l'élaboration de leur stratégie locale d'adaptation au changement climatique. Cela permet d'étudier les

Balade en poney au parc de La Doucette à Drancy.



FOCUS

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES FACE AU DÉPLOIEMENT DE LA ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS MÉTROPOLITAINE (ZFE-M)

En 2024, l'EPT a mis en place un accompagnement spécifique pour les TPE-PME du territoire afin de les aider face au déploiement progressif de la zone à faibles émissions (ZFE) à l'échelle métropolitaine. Un conseiller dédié les accompagne gratuitement dans l'analyse de leur flotte de véhicules et sur les évolutions

possibles en fonction des aides et offres existantes. Cette action, subventionnée par le Fonds Vert ZFE-m, vise à favoriser la mobilité durable des entreprises. En parallèle, plusieurs animations ont été organisées : formation à l'attention des animateurs du développement économique et de l'agence locale de l'énergie de Paris Terres d'Envol, présentation du conseil personnalisé lors d'événements de proximité dans les zones d'activités du territoire.



Activités dans le bassin sud du vallon du Sausset à Tremblay-en-France, et à proximité de Villepinte.



phénomènes d'îlots de chaleur sur le territoire, d'identifier les secteurs les plus exposés et de nourrir les futurs projets d'aménagement grâce à des solutions opérationnelles. Amorcée en 2024 et financée en partie grâce au Fonds vert, cette démarche se poursuivra jusqu'en 2026.

● Développer l'agriculture urbaine

Le plan de développement de l'agriculture urbaine et des circuits courts, adopté en décembre 2022, continue d'être déployé. Des choix forts ont été actés pour préserver le foncier agricole et permettre les constructions agricoles en zones urbaines dans le futur PLUi. L'année est marquée par l'installation dans le parc de la Poudrerie à Sevran de la micro-ferme des Trèfles (1 ha). Ce site productif

et pédagogique montre le potentiel d'agriculture urbaine sur le territoire. À Tremblay-en-France, un projet de reconversion de parcelles agricoles vise notamment à alimenter la restauration collective.

● Vallon du Sausset : travaux du bassin nord

Depuis septembre 2023, le bassin paysager sud du Vallon du Sausset est ouvert au public. Situé sur la commune de Tremblay-en-France mais à proximité de Villepinte, il offre un nouvel espace de promenade aux habitants. Son entretien a été confié au Département. Les travaux du bassin nord ont débuté en 2024 et se poursuivront en 2025, à proximité immédiate du Vieux Pays. Ces deux bassins paysagers sont destinés

à réguler les eaux pluviales de la zone d'aménagement concerté d'AeroliansParis et de délivrer un débit limité et constant dans le ru du Sausset en cas de pluies importantes.

● Déployer le réseau de chaleur à Dugny et au Bourget

Paris Terres d'Envol a confié à la société "Énergie Verte Dugny Le Bourget" EVDB du Groupe Coriance la réalisation et l'exploitation d'un réseau de chaleur alimentant Dugny, Le Bourget, et l'aéroport du Bourget, en interconnexion avec le réseau existant du Blanc-Mesnil. En 2022 et 2023, le déploiement de ce réseau de chaleur urbain a débuté au Village des médias à Dugny, grâce à un partenariat avec la société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo). EVDB a réalisé une chaufferie provisoire sur un terrain contiguë au Village qui alimente en chauffage et en eau chaude sanitaire l'ensemble du village des médias (800 logements). Ce terrain sera utilisé juste après les Jeux pour la construction de la chaufferie définitive et le forage d'un puits de géothermie. En 2024, les travaux pour la réalisation du local d'interconnexion entre ce réseau et celui de Blanc-Mesnil se sont achevés. La pose



Perspective du futur réseau de chaleur situé à Dugny.

de réseaux pour alimenter l'aéroport du Bourget a débuté en 2023 et se poursuit en 2024. Les travaux de la chaufferie définitive à Dugny, démarrés en octobre 2024, dureront un an. Le forage de la géothermie aura lieu à l'été 2025 tandis que le franchissement de l'autoroute A1 par le pont de la RD50 est prévu en 2025. Le déploiement du réseau de chaleur permettra aux habitants de bénéficier d'une énergie décarbonée et renouvelable à 90 %, à un tarif compétitif et stable par rapport au gaz.

● Étudier la faisabilité d'un nouveau réseau de chaleur au nord du territoire

En juillet 2022, les élus ont approuvé le schéma directeur des réseaux de chaleur et de froid pour l'ensemble du territoire. La zone Paris Nord 2, AéroliansParis et Parc des expositions Paris Nord Villepinte a été identifiée comme une zone où un réseau de chaleur et de froid pourrait être créé. L'étude de faisabilité, lancée en début d'année, se poursuivra en 2025. Elle concerne les communes de Tremblay-en-France,

Villepinte, ainsi que des consommateurs potentiels sur Gonesse et Roissy. Cette étude est subventionnée par l'agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie (ADEME).

FOCUS

ANIMATEUR "CHALEUR RENOUVELABLE"

L'ADEME a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour le recrutement d'animateurs "chaleur renouvelable". L'objectif est de promouvoir la chaleur renouvelable (hors réseaux de chaleur) et de réaliser des premières études d'opportunité pour des maîtres d'ouvrages publics ou privés. L'EPT a candidaté à cet AMI en mars 2024 et sa candidature a été retenue. Ce processus aboutira au recrutement d'un animateur en mai 2025.

● Réseaux de chaleur primés

Les résultats vertueux des réseaux de chaleur en 2023 permettent d'être récompensés en 2024 par l'association Amorce qui a délivré les labels éco réseaux aux réseaux de Sevrans Rougemont et de Blanc-Mesnil pour leur exemplarité sur les plans environnemental, économique et social. Le label éco réseau+ a été attribué au réseau de Tremblay-en-France pour ses performances exceptionnelles : un taux d'énergie de 86 % (critère : au moins 80 %) et un contenu CO₂ de 0,05 kg/kWh (critère : un contenu CO₂ inférieur à 0,120 kg/kWh).

En
2024

41,9 GWh

de production sur les 13 réseaux publics et privés du territoire

4

réseaux de chaleur gérés par Paris Terres d'Envol (hors biogaz de L'Oréal) : Dugny-Le Bourget, Le Blanc-Mesnil, Sevrans Rougemont, Tremblay-en-France

8

réseaux de chaleur publics sur tout le territoire : Aulnay Gros Saule, Drancy (SIPPEREC), Sevrans Beaudottes, Villepinte, en plus des précédents cités

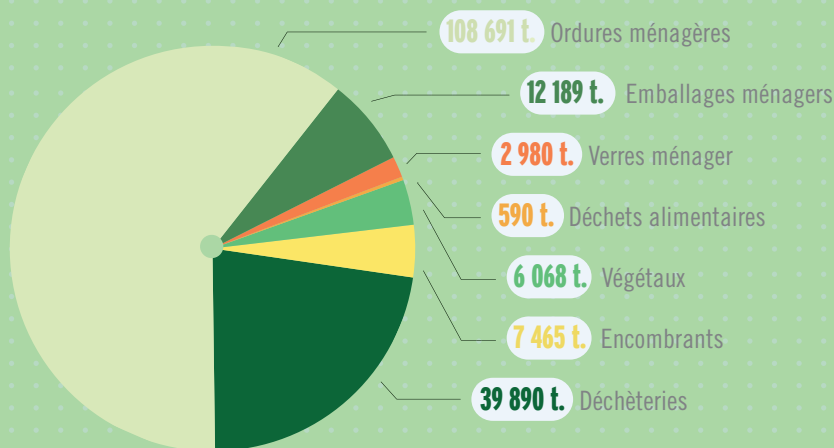
Le parc d'activités de Paris Nord 2 à Villepinte.



ASSURER UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Engagée dans une démarche de prévention et gestion optimale des déchets, la direction des déchets ménagers et assimilés a déployé plusieurs actions en 2024. La collecte des déchets alimentaires a été déployée sur l'ensemble du territoire, une convention a été signée avec le SYCTOM pour améliorer nos performances de tri, tandis que les actions en faveur du compostage et la réduction des déchets ont été poursuivies dans le cadre du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). Chez les professionnels sous redevance spéciale, une délibération a été adoptée actant la gratuité de la collecte de ce flux pour les inciter au tri.

DÉCHETS COLLECTÉS PAR LE TERRITOIRE / TONNES



En
2024

PRODUCTION DE DÉCHETS PAR HABITANT

474,2
kilos par habitant

-0,3%
par rapport à 2023

8 769

bacs renouvelés, soit -1 435 bacs
par rapport à 2023

3 137

cartes déchèteries créées,
dont 121 pour les professionnels

50

contrats redevance spéciale
signés avec des entreprises



Atelier de formation au compostage au Blanc-Mesnil.

● Améliorer les performances de tri

Chaque habitant produit un ratio de déchets de 474,2 kg, proche de celui de 2023, malgré l'augmentation du nombre d'habitants (+ 4 000) sur le territoire. Les tonnages de déchets ont progressé de + 2,28% par rapport à 2023, tandis que les emballages, journaux, magazines et les bouteilles et bocaux en verre ont baissé de - 4,5%. On constate que le taux de refus de tri des emballages ont augmenté en un an : 32,12% contre 30,92%. La pénalité financière qui en découle passe donc de 450 000 € à 475 000€. Par ailleurs, les déchets déposés en déchèteries sont en baisse de -3,2% et la part du tout-venant reste relativement importante (61% des flux collectés). Par conséquent, malgré la nouvelle campagne de communication fin 2023, un travail doit être mené plus en profondeur pour améliorer nos performances de tri. En décembre 2024, l'EPT a signé avec le syndicat mixte central de traitement des ordures ménagères (SYCTOM) un contrat d'objectifs visant à réduire les quantités de déchets non valorisables et à améliorer les performances de tri. Il doit permettre d'améliorer la connaissance des flux de déchets, la qualité des collectes sélectives de papiers et d'emballages ou de biodéchets, rendre la collecte et le traitement des objets encombrants plus efficaces, diminuer la quantité de déchets produits. Chez les professionnels sous redevance spéciale, une délibération a été adoptée actant la gratuité sur le flux des emballages journaux et magazines, des

déchets alimentaires et du verre. Elle intègre aussi une revalorisation du coût des ordures ménagères et une pénalité financière sur les bacs mal triés, applicable dès le 1^{er} janvier 2025.

● Prévenir la production de déchets ménagers

Plusieurs actions du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) ont été menées en 2024 autour du compostage, du gaspillage alimentaire et de la consommation responsable. 1 890 personnes ont été sensibilisées au compostage et 840 composteurs et

lombricomposteurs étaient distribués aux habitants. 87 formations grand public ont été dispensées, ainsi que 9 animations dans les écoles qui se sont dotées de 25 composteurs. Faisant suite à un audit de 11 établissements scolaires du territoire, des animations ont été organisées sur la lutte contre le gaspillage alimentaire auprès de 15 classes, soit 250 élèves. Un projet "Défi familles zéro déchet" a été étudié pour accompagner des familles du territoire à réduire leurs déchets et à consommer de façon responsable et durable.

En
2024

Les Jeux de Paris 2024
ont eu un impact sur la
production de déchets :

+ 900

tonnes collectées en porte à porte
en juillet 2024 par rapport à 2023

+ 300

tonnes de déchets produits
dans les dépôts de voirie en
juillet 2024 par rapport à 2023

🔗 FOCUS

DÉPLOYER LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

L'année 2024, a permis au Territoire de répondre à l'obligation de généralisation du tri à la source des déchets alimentaires. Le compostage a été déployé à grande échelle à travers la collecte en point d'apport volontaire, en complément de la promotion du compostage domestique : 55 abris-bacs ont donc été installés sur l'ensemble du territoire après un premier déploiement expérimental à Dugny. En tout, 590 tonnes de déchets alimentaires ont été collectées, et



Distribution de bio-seaux pour
les déchets alimentaires à Drancy.

ensuite valorisées par méthanisation agricole, soit 25 246 smartphones rechargés sur un an grâce au biogaz produit.

GÉRER LES EAUX USÉES & PLUVIALES

Paris Terres d'Envol a pour mission la collecte et l'acheminement des eaux usées et des eaux pluviales. La direction de l'eau et de l'assainissement intervient au quotidien pour protéger l'environnement, réduire les risques d'inondation, assurer un service de qualité aux usagers du territoire et entretenir 1 035 km de réseau.



Ouvrage de la noue du parc Montceaux à Sevran et inspection du réseau sur le territoire.



● Surveiller et renouveler les ouvrages

Paris Terres d'Envol poursuit la mise en œuvre de son programme de travaux de 160 millions € pour le renouvellement des réseaux endommagés et la réalisation d'ouvrages de gestion des eaux pluviales afin d'éviter les inondations. En 2024, 4,77 km de réseaux ont été remplacés ou réhabilités et 331 branchements réhabilités. Parmi les principales opérations de renouvellement de canalisations : la reprise des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales boulevard de Strasbourg, rue Bourdelle et rue Blanche à Aulnay-sous-Bois ; rue St Just et avenue Jean Jacques Rousseau au Blanc-Mesnil ; avenue de la Gare à Villepinte ; rues Fontaine et de Picardie à Tremblay-en-France. Pour limiter les pollutions, des travaux sont aussi régulièrement menés sur des réseaux existants pour supprimer des mauvais raccordements entre eaux usées et eaux pluviales. Enfin, pour éviter les inondations en cas de fortes pluies, des ouvrages de stockage temporaire des eaux pluviales ont été réalisés. Cela a été le cas, cette année, des bassins Cusino de 50 m³ à Tremblay-en-France et la noue de 1 200 m³ du parc Montceaux à Sevran.

● Assurer l'évacuation des eaux usées

Les eaux usées de tous les bâtiments sont recueillies et transportées vers la station d'épuration grâce à l'entretien quotidien des réseaux et aux interventions d'urgence. En 2024, plus de 245 km de réseaux ont été nettoyés. La régie assainissement est intervenue en urgence plus de 948 fois, à la suite du signalement d'un dysfonctionnement.

● Contrôler et améliorer les rejets au réseau

La totalité du territoire a vocation à être assainie collectivement. Les habitations doivent donc être raccordées aux réseaux d'eaux usées ou unitaire (collecte en mélange des eaux usées et des eaux pluviales). Certaines sont également raccordées au réseau d'eaux pluviales. Le diagnostic, réalisé en 2020, a mis en évidence de nombreux mauvais branchements. En 2024, l'EPT a procédé au contrôle de 1 926 habitations, mettant en évidence 768 branchements non conformes (40% du total contrôlé). Sur ces non-conformités, la moitié (384) sont à l'origine

de rejets d'eaux usées directement au milieu naturel ou indirectement via les réseaux pluviaux pour. Les autres non-conformités sont liées au non-respect du règlement territorial d'assainissement.

FOCUS

PARTENARIAT AVEC L'AGENCE DE L'EAU

Le partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie a permis à 246 riverains de bénéficier d'une aide financière pouvant atteindre 5 200 €, soit une augmentation de 27,5 % par rapport à l'exercice 2023. Le montant des mises en conformité des installations d'assainissement et/ou la déconnexion du rejet des eaux pluviales à la parcelle atteint 832 800 € TTC en 2024. Parmi les riverains ayant bénéficié d'une aide financière pour une mise en conformité, certains ont bénéficié d'une majoration de 1 000 € de l'aide reçue pour la mise en place d'une gestion intégrale des eaux pluviales à la parcelle.

En
2024

160 M€
programmés en travaux

245 KM
de réseaux nettoyés

4,77 KM
de réseaux renouvelés

ORGANISER UNE ADMINISTRATION DE MISSION AU SERVICE DES GRANDS PROJETS

En 2024, Paris Terres d'Envol a adapté l'organisation de ses services pour répondre au rendez-vous olympique et paralympique sur le territoire mais aussi pour favoriser une économie plus durable et l'amélioration du quotidien des habitants via la modernisation de ses outils. Paris Terres d'Envol adopte un budget équilibré et consacre 48 millions € aux grands projets d'avenir.

FINANCES

En 2024, la direction des finances pilote la stratégie et sécurise le budget à travers une gestion rigoureuse des ressources. Elle a permis de dégager une épargne significative de 23,8 millions €, tout en assurant les investissements nécessaires aux projets structurants tels que l'Arena Grand Paris ou les opérations de renouvellement urbain. Cette année a également vu la montée en puissance des budgets annexes, notamment en assainissement avec une forte dynamique d'investissement, ainsi que dans les réseaux de chaleur. En contribuant activement à la soutenabilité financière et à la transformation du territoire, la direction des finances est mise au service des grandes priorités de l'EPT : transition écologique, amélioration du cadre de vie et modernisation des services publics.

Budget principal

En 2024, le budget principal primitif de l'établissement était de 388,9 millions € de dépenses prévisionnelles, réalisé à hauteur de 269,4 millions €, soit 70 %. Il s'inscrit dans un contexte de maîtrise des dépenses et de poursuite des investissements structurants. La section de fonctionnement présente un excédent de 23,8 millions €, portant le résultat cumulé à 51,5 millions €. Ce solde a permis d'alimenter l'épargne brute et de financer une partie des investisse-

ments. Les recettes de fonctionnement (209,3 millions €) proviennent majoritairement de la fiscalité locale (64 %, dont 78,4 millions € de CFE et 57,2 millions € de TEOM) et des dotations (28 %). Les dépenses se concentrent sur l'atténuation de produits (97 M€), les déchets (40,2 M€) et les charges de personnel (9,5 M€). Côté investissement, les dépenses ont atteint 78 millions €, en recul par rapport au budget voté mais concentrées sur les projets prioritaires : Arena Grand Paris, Espace culturel à Drancy, gymnase à Dugny et les projets de renouvellement urbain. Le déficit d'investissement (-39,4 M€) a été partiellement couvert par l'excédent de fonctionnement capitalisé, des subventions (11 M€) et un emprunt de 5 M€. La préparation du budget 2025 s'appuie désormais sur l'épargne nette dégagée et des opérations d'ordre (32,5 M€) permettant une meilleure mobilisation du FCTVA.

Budgets annexes

LE BUDGET ASSAINISSEMENT, intégralement financé par les redevances des usagers, a permis de soutenir à la fois l'exploitation des services (2/5) et les investissements (3/5). Les prévisions budgétaires ont été de 45,3 millions €, dont 29,2 millions € consommés, soit 65 %, dont 4,4 M€ de remboursement du capital de la dette. En fonctionnement, la reconstitution complète des effectifs a engendré une hausse maîtrisée des charges de personnel. L'excédent 2024 atteint 3,5 millions €. En investissement, les projets ont été

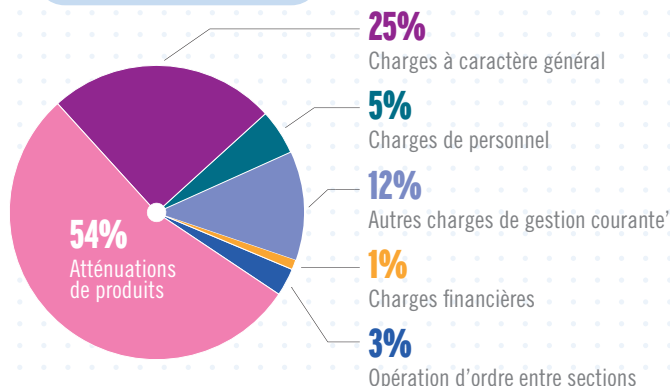
conduits en cohérence avec le schéma directeur de l'assainissement malgré un déficit exceptionnel de 8,5 millions €, dû au non-recours temporaire à l'emprunt (14 millions € non souscrits). Il est prévu un rééquilibrage avec la mobilisation de 23 millions € d'emprunts. Le montant investi en 2024 (21 millions € engagés, 18,7 millions € payés) confirme une nette montée en charge, traduisant la dynamique de modernisation du réseau.

LE BUDGET EAU POTABLE DE BLANC-MESNIL, financé par les redevances des usagers et géré en délégation de service public par SUEZ, demeure structurellement excédentaire en investissement, avec un résultat de clôture de 5,5 millions €. Toutefois, en fonctionnement, il reste déficitaire pour la deuxième année consécutive (-82,6 K€), principalement en raison du poids des amortissements liés aux investissements antérieurs (638 K€ en 2024, soit 93 % des dépenses de fonctionnement). Les investissements 2024 ont concerné notamment la régularisation administrative des captages et la poursuite des études liées aux travaux à venir, pour un total de 185 K€ réalisés, avec 258 K€ de restes à réaliser. Le budget prévisionnel a été de 6,4 millions € avec une réalisation de 913 205 € soit 14 % dont 131 K€ de remboursement de capital de dette.

LE BUDGET RÉSEAUX DE CHALEUR correspond aux 3 villes de Blanc-Mesnil, Sevran et Tremblay-en-France. En 2024, le budget du réseau de chaleur de Paris Terres d'Envol

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

185,5 millions €



Atténuation de produits : 99 763 133 €

dont la dotation d'équilibre (reversée à la Métropole du Grand Paris) qui est le premier poste avec un montant de 96,7 millions €. Il existe aussi une atténuation de produit liée aux versements FPIC de 3 M€.

Charges à caractère général : 47 089 183 €

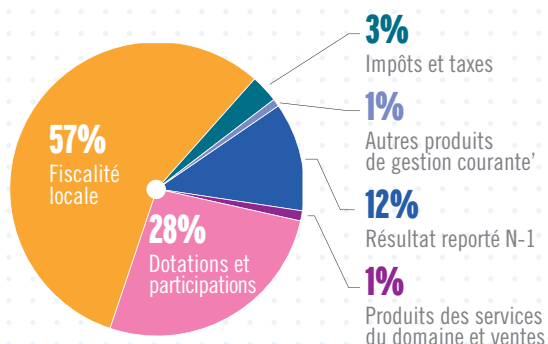
Gestion des déchets : 39,8 M€. Renouvellement Urbain 372 K€. Eaux Pluviales : 1 M€. Direction Générale : 318 K€.

Autres charges de gestion courante : 21 676 971 €

Aménagement 107 K€. Traitement des déchets (SYCTOM) 16 M€. Développement économique : 1 M€ de subventions aux acteurs économiques (y compris association). Mobilités : 1,2 M€.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

209,3 millions €



Fiscalité locale 135 724 211€

dont les principales composantes sont : CFE : 78,4 M€. TEOM : 57,2 M€.

Dotations et participations : 63 173 633 €

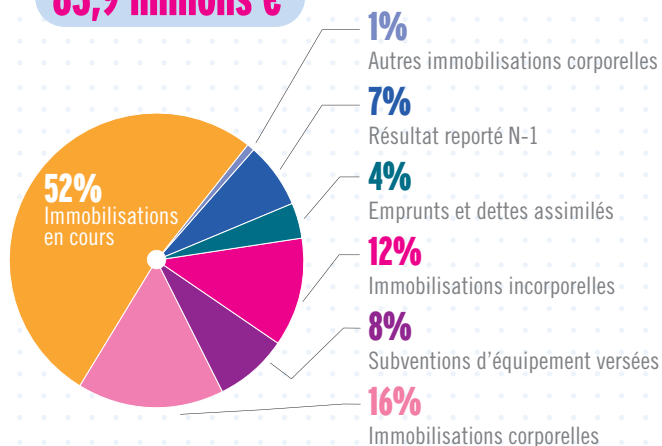
dont les principales composantes sont : Fonds de compensation des charges territoriales (FCCT) : 36,4 M€. Compensations fiscales de CET indexées sur la CFE : 21,2 M€. Compensation DCRT pour 3,5 M€.

Impôts et taxes : 6 320 626 €

Produits des services : 2 467 642 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

83,9 millions €



Immobilisations en cours : 43 920 666 €

dont travaux de l'Arena Grand Paris : 26 M€. Réalisation du gymnase et village médias à Dugny : 2,8 M€. Espace Culturel de Drancy : 13,1 M€.

Immobilisations corporelles : 13 201 682 €

Achats de bacs pour la collecte des déchets et dépôt volontaire 1,2 M€. Acquisition de parcelles 4,6 M€. Études et travaux 5,5 M€.

Immobilisations incorporelles : 10 188 202 €

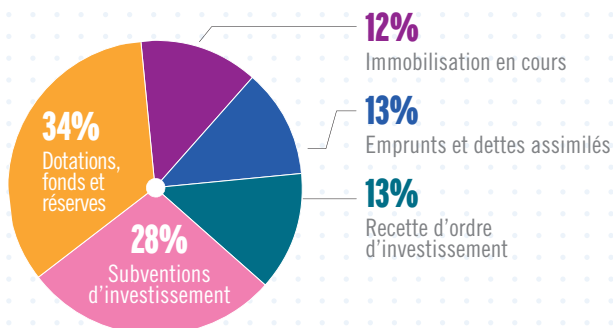
Subventions d'équipement : 6 462 373 €

dont Financement des ouvrages olympiques : 1,7 M€. TCSP – convention de cofinancement des études de l'évolution de la ligne de bus n°15 : 314 K€.

Résultat reporté N-1 : 5 912 517 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

38,6 millions €



Dotations, fonds et réserves : 13 259 905 €

dont l'excédent de fonctionnement affecté à l'investissement : 5,9 M€. Le reste des recettes concerne exclusivement le FCTVA : 7,3 M€.

Subventions d'investissement : 10 915 524,06 €

dont Convention ZAC des Aulnes et Mitry Princet - Aulnay-sous-Bois : 935 K€. Soutien financier à l'Arena Grand Paris : 11,3 M€ et aux travaux Gymnase de Dugny : 1,3 M€.

Emprunts et dettes assimilés : 5 M€.

2. Agir au quotidien

présente un fonctionnement excédentaire avec un résultat net de 886 592 €, portant l'excédent cumulé à plus de 2,4 millions €. Ce résultat est principalement porté par les redevances des délégataires et la maîtrise des charges de fonctionnement, malgré une augmentation des coûts liée aux nouvelles installations, notamment à Dugny. En investissement, le solde reste également positif, avec un excédent de 117 920 €, permettant de consolider les fonds disponibles à hauteur de plus de 2 millions €. Les opérations de développement des réseaux à Dugny et au Bourget sont poursuivies avec le soutien de subventions publiques, et le recours maîtrisé à l'emprunt essentiellement pour le réseau de Tremblay-en-France. Ces résultats financiers solides garantissent la capacité d'investissement future afin d'améliorer la part d'énergies renouvelables et étendre le réseau sur le territoire. Le budget prévisionnel global a été de 7,2 millions €, sa réalisation de 1,8 million € soit 25% dont 131 000 €, de remboursement du capital de la dette.

FOCUS

LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

En 2024, deux CLECT ce sont tenues pour ajuster le fonds de compensation des charges transférées (FCCT) compétences et fixer les fonds de compensation des charges transférées pour l'année.

RESSOURCES HUMAINES

● Les Jeux et une économie durable en ligne de mire

Au fil des années, l'organisation de l'EPT évolue et s'adapte aux besoins des directions et des habitants du territoire. En cette année olympique, la mission "Jeux de Paris 2024" a été étoffée pour mener à bien différentes initiatives en faveur de la célébration des Jeux et pour encourager les acteurs et habitants du territoire à la pratique sportive. En interne, en plus d'une billetterie pour que les agents puissent assister à différentes épreuves, plusieurs actions ont été menées : découverte du cécifoot, présence à un match de handball de l'équipe de Tremblay-en-France et partage d'expérience avec des sportifs de haut niveau. De plus, des agents se sont portés volontaires lors des Jeux. Parallèlement, dans le cadre de la première édition des Rencontres territoriales, événement rassemblant l'ensemble des entreprises du territoire, une action transversale interservices a été enclenchée afin de réfléchir et de soutenir une économie durable dans l'ensemble des domaines de compétence du Territoire.

● Santé, sécurité et handicap au travail

53 visites médicales organisées avec la médecine professionnelle avec plusieurs aménagements de poste après visite de l'ergothérapeute. La vaccination contre la leptospirose pour les agents de la direction

En
2024

161 AGENTS

69

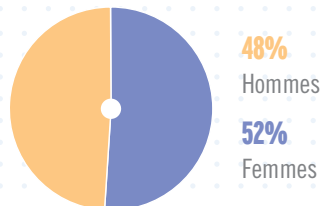
agents de
catégorie A

23

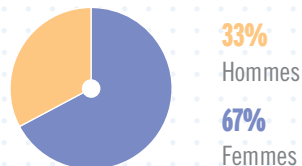
agents de
catégorie B

69

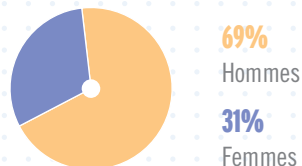
agents de
catégorie C



FILIERE ADMINISTRATIVE



FILIERE TECHNIQUE



FILIERE SOCIALE

1 agent



Déjeuner de rentrée avec les agents de Paris Terres d'Envol, le 23 septembre.

de l'eau et de l'assainissement s'est poursuivie. Plusieurs achats de matériel adapté ont été réalisés en faveur des agents reconnus travailleurs handicapés pour une somme de 1 837€. Le taux d'emploi d'agents porteurs de handicap est de 5.6%. Par ailleurs, une collaboration avec un atelier protégé France Handicap se poursuit depuis plusieurs années, 10 560€ ont été versés pour ces prestations. Le comité d'œuvre sociale participe, quant à lui, au bien-être au travail en faisant découvrir aux agents de découvrir de nouvelles activités (sophrologie, pilate...)

● Former, préparer aux concours et examens professionnels

L'EPT encourage les agents volontaires à se présenter aux différents concours pour l'évolution de leur carrière. Certains ont pu, après réussite aux tests organisés par le CNFPT, participer aux préparations écrites et/ou orales. En 2024, les demandes de formation sont en nette progression et permettent aux agents de se parfaire dans leur pratique professionnelle.

SYSTÈMES D'INFORMATION

● Moderniser l'infrastructure et la dotation matérielle

Dans le cadre de la politique de sécurité et de résolution des failles potentielles à mettre en place, le remplacement de l'EDR Kaspersky par un véritable SOC Crownstrike (cybersurveillance du réseau) a été amorcé. Renouvellement des 12 serveurs du cloud et migration logicielle des VM sur Windows Server 2022, remplacement du serveur physique DFS, des 2 passerelles Sophos (sécurité) et migration de l'autocom télécom. Fin de mise à niveau de l'ensemble de la flotte des smartphones et bascule en gestion de flotte centralisée. Fin de la rénovation des 9 salles de réunion du siège en équipements multimédia (projecteurs, caméras, écrans)

● Doter de solutions logicielles les services du quotidien

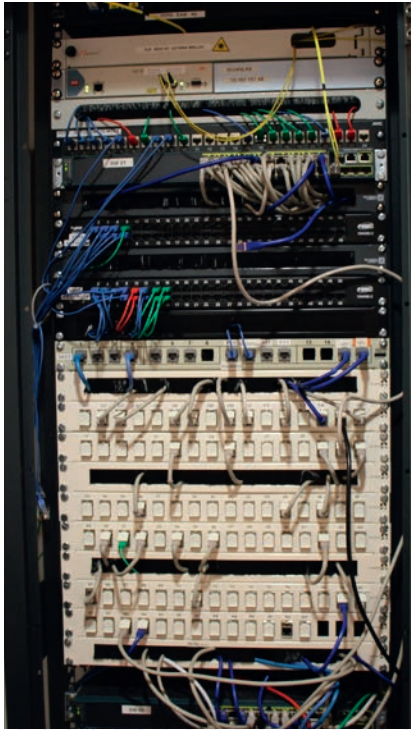
En 2024, le paramétrage d'un logiciel de gestion des certificats de conformité (3 000 demandes par an) a été réalisé. D'autres solutions logicielles ont été mises en œuvre pour les services aux habitants relatifs à l'assainissement : raccordements, subventions, PFAC, paiement par CB. Un module supplémentaire notamment pour gestion des demandes de raccordement et les PFAC. L'interface du logiciel DEA avec la plateforme PAYFIP (mise en place du paiement CB) a été créée et paramétrée. Un serveur de stockage des données ITV de 1 To a été livré pour les agents DEA. Pour faciliter l'accès aux déchèteries des habitants, l'interfaçage entre le logiciel Gesbac de gestion des déchets et une solution logicielle de gestion des déchèteries a été étudié.

● Projets à l'étude

Suite à un audit de sécurité, la mise en œuvre d'un PRA (infrastructure de secours) hors réseau est à l'étude en cas de cyber attaque. Afin de piloter les demandes d'intervention, la réflexion autour d'une solution logicielle de gestion des demandes d'interventions (helpdesk) de la DSI a été lancée. Parmi les autres projets à poursuivre : le paiement via Payfip des activités de la direction de l'eau et de l'assainissement, ou encore l'informatisation des cartes de déchèteries.

MARCHÉS PUBLICS

En 2024, 98 marchés publics ont été conclus dont 37 selon une procédure formalisée d'appel d'offres, nécessitant 5 commissions d'appel d'offres (CAO) pour leur attribution.



En 2024

MAINTENANCE ET ASSISTANCE

2 000

demandes utilisateurs, dont



15%

liées à des pannes

PARC INFORMATIQUE

207

ordinateurs

28

logiciels
métier

12

serveurs
cloud

PARC TÉLÉCOM

4

fibres
optiques

137

lignes fixes

147

smartphones

123

installations
de matériel neuf

25 PC

18 PC portables

9 tablettes

46 écrans

34 smartphones



La grande salle de l'Arena Grand Paris à Tremblay-en-France lors de son inauguration le 21 septembre 2024.



3

**GRANDS PROJETS :
PREMIÈRES
RÉALISATIONS**

LES GRANDS PROJETS D'AVENIR SE CONCRÉTISENT



REPRISE DES ÉTUDES PRÉ-OPÉRATIONNELLES POUR CRÉER UNE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT SUR LES SECTEURS STRATÉGIQUES

AULNAY-SOUS-BOIS VAL FRANCILIA

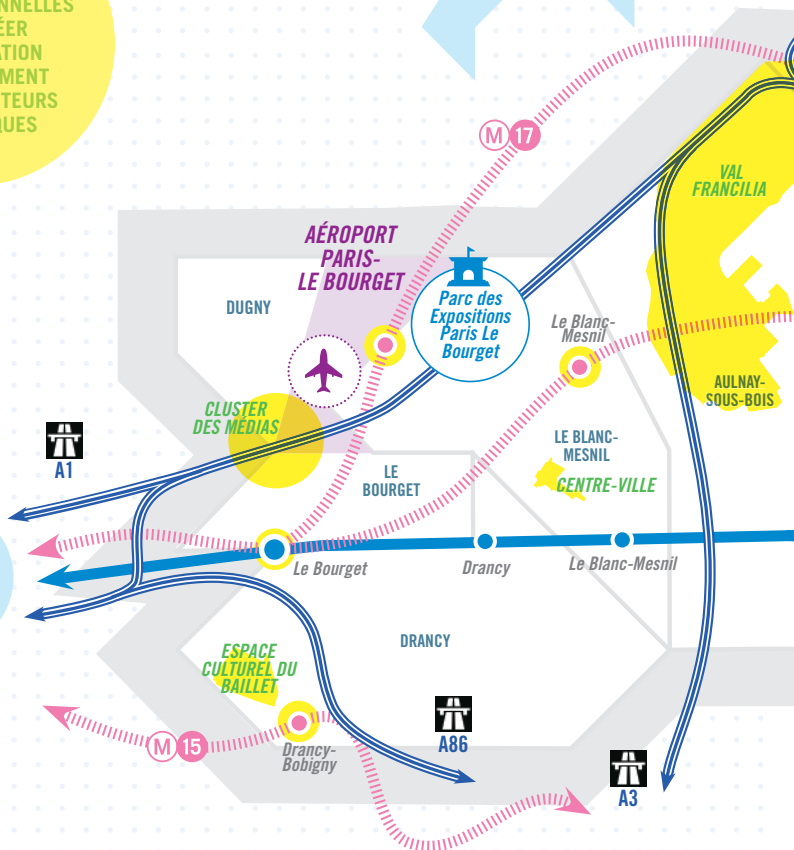
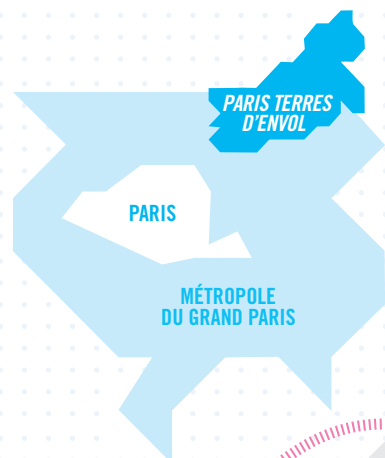
Opération d'aménagement majeure sur l'ancien site PSA conjuguant activités logistiques, un centre d'exploitation du Grand Paris Express, un quartier mixte (logements, commerces, parc naturel et paysager) et un campus de formation. Situé sur un site de 180 ha, le projet verra le jour en 2026.



INAUGURATION DU CLUSTER DES MÉDIAS, DU PARC SPORTIF ET SCOLAIRE ET DU FRANCHISSEMENT DE L'A1

DUGNY ET LE BOURGET CLUSTER DES MÉDIAS - JOP 2024

Le site a accueilli 10 000 journalistes du monde entier au Centre des médias, un Village des médias transformé en nouveau quartier de ville ainsi que la compétition d'escalade sportive en 2024. Ce développement urbain unique devra incarner la cité-jardin du XXI^e siècle. La boxe (phase préliminaire), l'escrime du pentathlon moderne et le volley-ball assis se sont déroulés à Villepinte.



DRANCY ESPACE CULTUREL DU BAILLET

Équipement culturel d'envergure intégré au futur quartier du Baillet, il remplacera une ancienne friche SNCF. Prévu pour fin 2025, il se compose d'un théâtre de 750 places, de trois salles de cinéma et d'une grande salle polyvalente de plus de 1 000 places.



POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE



PLU COMMUNAL
MODIFIÉ ET
PREMIÈRES
ACQUISITIONS
DE FONCIER



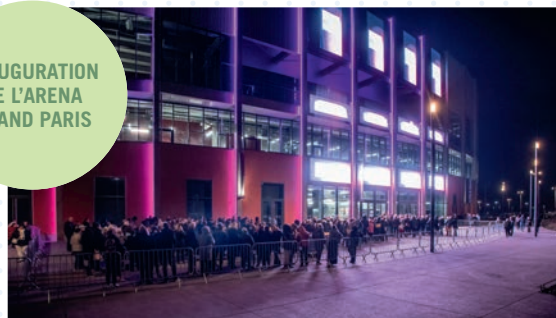
LE BLANC-MESNIL CENTRE-VILLE

Projet de redynamisation du centre-ville pour en faire le cœur de la vie commerciale, et de requalification des espaces publics du secteur. Il vise à recréer la présence d'un tissu commercial diversifié dont la construction d'une nouvelle halle de marché et une rénovation de la voirie et de sa place centrale.

TREMBLAY-EN-FRANCE AEROLIANS PARIS - ARENA GRAND PARIS

Parc d'affaires international, à la fois innovant et durable, développant une offre tertiaire, des activités de logistique à haute valeur ajoutée et des locaux mixtes destinés aux TPE-PME. En son sein, l'Arena Grand Paris, une Arena culture, événements et sports d'une capacité de 9000 spectateurs fait rayonner le territoire dès septembre 2024.

INAUGURATION
DE L'ARENA
GRAND PARIS



VILLEPINTE PARC DE LA NOUE

Grâce au dispositif Opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD-IN) demandé par Paris Terres d'Envol et Villepinte, la copropriété du Parc de la Noue (15 bâtiments et 757 logements) sera réhabilitée, son bâti transformé et son quartier désenclavé à travers des aménagements d'envergure.



GARES DU GRAND PARIS EXPRESS

Pas moins de 9 gares et trois lignes (15, 16, 17) du nouveau métro du Grand Paris connecteront, à horizon 2026 et 2030, les 8 villes du territoire à la métropole.

9
NOUVELLES
GARES



Future gare de Sevrans-Beaudottes.

SOUTENIR L'HÉRITAGE TERRITORIAL DES JEUX

L'année 2024 marque une étape importante pour le territoire avec la livraison des premiers ouvrages olympiques. Après les Jeux, une partie des équipements a été livrée tandis que d'autres chantiers se sont poursuivis, construisant un héritage durable pour les habitants. Paris Terres d'Envol a participé à leur financement à hauteur de 24 millions €, dans le cadre d'un plan d'investissement voté en 2016.

Village des médias à Dugny, inauguré le 25 mars.



● Village des médias : fin de la première phase de travaux

Le 25 mars a été inauguré le Village des médias à Dugny marquant la fin de la première phase des travaux. Ce nouveau quartier de ville accueillera ses premiers habitants après avoir hébergé plus de 1 500 journalistes et techniciens durant l'été. Conçu comme une véritable cité-jardin du 21^e siècle avec des matériaux pérennes et intégrés à leur environnement, le Village disposera d'une offre de 1 000 m² de commerces et services de proximité, d'une école maternelle et primaire, d'un gymnase et d'un nouveau parc sur l'Aire des Vents, en plus de la proximité du parc Georges Valbon. Plus de 700 logements ont été livrés en fin d'année. Les travaux de la seconde phase se poursuivront en 2025 pour livrer les 600 logements restants.

● Un parc sportif et scolaire flambant neuf au Bourget

Le parc sportif et scolaire du Bourget a été aussi inauguré le 25 mars. Théâtre des épreuves d'escalade des Jeux de Paris 2024, il est entièrement achevé avant les Jeux. Agrandi de 4 hectares, il s'étend sur 11 hectares et bénéficie de 15 équipements neufs ou rénovés parmi lesquels 2 écoles, le gymnase Marie Paradis, un nouveau stade, des pistes d'athlétisme ou encore de nouveaux courts de tennis, extérieurs ou couverts, une piscine et un boulodrome refaits à neuf. Il accueillera un parc paysager créant une ambiance végétalisée et apaisée.



Vue aérienne du parc sportif et scolaire au Bourget.

Passerelle reliant Dugny au Bourget, au dessus de l'autoroute A1.



● Franchissement de l'A1 : une passerelle reliant Dugny au Bourget

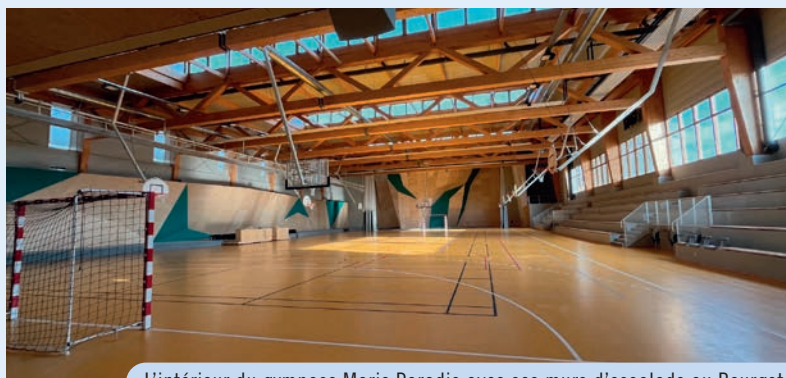
Dans le sillage du Village des médias, la passerelle franchissant l'autoroute A1 et reliant les deux villes a été inaugurée. Ouverte au public depuis la fin d'année, elle permet aux piétons et cyclistes de traverser l'autoroute, connectant le parc sportif et scolaire du Bourget au Village des médias à Dugny et au parc départemental Georges Valbon, 3^e plus grand parc d'Ile-de-France. Un gain de temps précieux rendu possible par cet ouvrage réalisé avec du bois 100% français et livré par la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo).

FOCUS

GYMNASÉ MARIE PARADIS : UN MUR D'EXCELLENCE POUR LES HABITANTS

Au sein du parc sportif et scolaire, le gymnase Marie Paradis a reçu, en héritage, 3 murs d'escalades ayant servi à l'échauffement des athlètes durant la compétition. Un mur de vitesse, un mur de difficulté de 13 m de haut, et surtout d'un mur de bloc, unique en France par sa longueur (40 m). Ce complexe de 3 000 m² est équipé d'une salle omnisport permettant la pratique de nombreuses

activités et d'une tribune de 250 places qui profitent aux habitants et à un nouveau club d'escalade Bourgetin depuis la rentrée scolaire. L'équipement s'inscrit dans une démarche éco-responsable avec des matériaux et méthodes de construction visant à réduire l'empreinte environnementale grâce notamment à l'utilisation de 250 m² de panneaux photovoltaïques.



L'intérieur du gymnase Marie Paradis avec ses murs d'escalade au Bourget.

● Centrale de géothermie à Dugny : début des travaux



Le chantier de construction du futur bâtiment de géothermie de Dugny a débuté en octobre. La mise en service de la géothermie est prévue en mars 2026 et devra récupérer la chaleur extraite pour alimenter les 20 km de réseau de chaleur urbain des villes de Dugny et du Bourget, dont l'aéroport de Paris-Le Bourget. Piloté par Paris Terres d'Envol et mis en œuvre par

le groupe Coriance, ce réseau de chaleur alimentera plus de 9 000 équivalents logements dont le quartier du Village des médias. Un héritage durable et concret des Jeux pour les habitants qui bénéficieront d'une énergie renouvelable de 70 à 90 % et locale pour un coût maîtrisé et stable dans le temps. Ce sont ainsi 15 600 tonnes de CO₂ évitées chaque année.

FOCUS

LANCEMENT DES TRAVAUX DU GYMNASÉ DE DUGNY

Situé à l'extrémité du Village des médias, le chantier du gymnase, sous maîtrise d'ouvrage de Paris Terres d'Envol, a bien débuté. Après la pose de la première pierre, les travaux de terrassement et la dépollution de la parcelle ont été effectués, suivis du renforcement de sol grâce au procédé des inclusions rigides. Cette première phase a permis le démarrage du gros-œuvre et la réalisation de la dalle basse du rez-de-chaussée dans les délais impartis, avant les Jeux de Paris 2024. Prévu pour une mise en service fin 2025, cet équipement polyvalent de 2 000 m² comprendra une salle multisports avec une tribune de 200 places et une salle de danse et de yoga. Fort d'un cahier des charges environnemental strict, le bâtiment aura une toiture végétalisée à plus de 60% et sera doté d'une structure bois et béton bas carbone.

La centre aqualudique d'Aulnay-sous-Bois, un équipement d'excellence hérité des Jeux.



● Centre aqualudique d'Aulnay-sous-Bois : un héritage en faveur du savoir-nager

En service depuis 2021, le centre aqualudique "l'Odyssée", est un équipement hérité des Jeux de Paris 2024 qui a servi de centre d'entraînement durant la compétition et qui permet aux habitants, notamment les plus jeunes, d'apprendre et de pratiquer la natation. Ce bâtiment

moderne possède un bassin olympique homologué, un bassin de plongeon et de plongée, un bassin nordique et un dernier bassin destiné aux loisirs. Des activités d'extérieur ludiques, une rivière à courant mais aussi des activités de bien-être (sauna, hammam solarium) et même une

zone de fitness et de cours collectifs. Véritable atout sportif du territoire cet équipement est aussi un modèle sur plan écologique en chauffant les bassins à 85 % d'énergie réutilisée et 63% de ses consommations électriques d'origines renouvelables.

EN CHIFFRES

**SUR LE TERRITOIRE,
PARIS TERRES D'ENVOL A FINANCÉ
LES OUVRAGES OLYMPIQUES :**

Cluster des médias (phase 1 et 2)

12,7 MILLIONS €

Parc sportif et scolaire du Bourget

(gymnase, installations d'escalade,
aménagements piétons)

4,5 MILLIONS €

Centre aqualudique d'Aulnay-sous-Bois

1,8 MILLION €

Bassin de 50 m à Sevran

1 MILLIONS €

Passerelle entre Dugny et Le Bourget

1,5 MILLION €

Gymnase du Dugny

2,5 MILLION €

● Un nouveau bassin à Sevran

Perspective de la future piscine de Sevran.



Alors que les travaux de la nouvelle piscine ont débuté en 2023, la ville de Sevran s'apprête à récupérer un des trois bassins de 50 mètres légué en héritage par Paris 2024. Ce bassin, qui a vu Léon Marchand victorieux, sera accompagné de 200 places en tribunes, tout proche du bassin extérieur actuel de 25 mètres. Un espace bien-être sera aménagé (hammam, sauna, jacuzzi et solarium). L'ouverture est

prévue en début d'année 2026. Une fréquentation de près de 200 000 personnes par an est prévue, dont une majorité de scolaires, venant renforcer l'apprentissage de la natation sur le territoire. D'un point de vue écologique, le bâtiment est conçu pour une maîtrise énergétique optimale et opte pour une forte végétalisation du site.

FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE

Dans le cadre de sa compétence sur la construction et l'entretien des équipements culturels et sportifs de plus de 1 000 places, Paris Terres d'Envol a finalisé le chantier de l'Arena Grand Paris à Tremblay-en-France, futur équipement phare du territoire et des départements limitrophes alentours. Avec son inauguration, c'est une nouvelle étape qui débute, celle de l'exploitation qui a été déléguée à la société S-PASS TSE pour faire rayonner le territoire à travers le spectacle, la culture et le sport.



Inauguration de l'Arena Grand Paris à Tremblay-en-France, 21 septembre 2024.

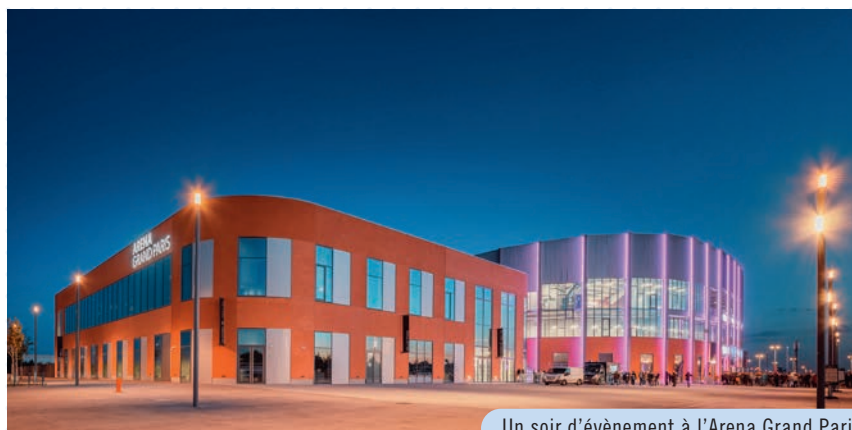
● Arena Grand Paris : inauguration de la salle

Après plusieurs années de chantier, l'Arena Grand Paris a été inaugurée le 21 septembre en présence des représentants du territoire et des partenaires financiers : l'État, la Région Île-de-France, le Département, la Métropole du Grand Paris. Unique en Seine-Saint-Denis et limitrophe des départements du Val d'Oise et de Seine et Marne, l'Arena va bénéficier à près de 5 millions d'habitants, rééquilibrant l'offre de spectacles et d'événements du nord-est parisien. Dotée d'une grande salle de 7 000 places, elle a d'ores et déjà commencé à accueillir des événements culturels et sportifs d'envergure, avec en ouverture au public le spectacle de Gad Elmaleh le 28 septembre. L'Arena pourra, de plus, accueillir les rencontres sportives des clubs professionnels locaux dans la salle omnisport de 2 000 places.

● Une Arena moderne à taille humaine

De l'extérieur le bâtiment se distingue par son design compact et sa façade imposante de 25 mètres de haut sur 100 mètres de large, s'affinant progressivement côté rue pour une intégration plus douce à son environnement. De configuration asymétrique, cette Arena nouvelle génération offre une expérience unique aux spectateurs en assurant la visibilité de la scène et lui permettant de s'adapter à tout type d'événement (concert, spectacle

vivant, événement sportif). Les 3 000 m² de blocs en terre crue en font la seule Arena construite partiellement en terre crue en France. Ils confèrent aussi au bâti des performances énergétiques et un faible impact environnemental, complétés par une centrale solaire de 3 700 m² sur la toiture. L'obtention du label Biosourcés E+ C- Energie positive Réduction Carbone vient attester le parti pris écologique à la base ce projet.



Un soir d'événement à l'Arena Grand Paris.

● Une programmation pour toutes les générations

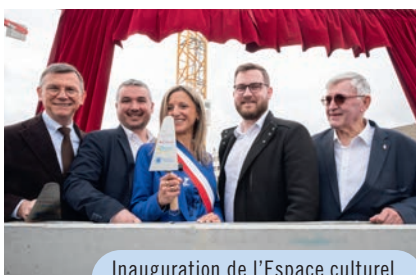
À travers une programmation variée, la société S-PASS TSE, exploitant et gestionnaire de l'équipement, veut faire de l'Arena Grand Paris une référence du divertissement sur le territoire et les départements limitrophes. Après une ouverture avec Gad El Maleh qui présentait son spectacle "Lui-même" le 28 septembre, c'est l'équipe de France féminine de handball qui a foulé le terrain

de la grande salle avec près de 4 500 spectateurs au rendez-vous le 26 octobre. Un test grandeur nature, pour l'équipement, cette fois-ci en configuration sportive qui a donné pleinement satisfaction. Une réussite qui laisse présager de futurs événements sportifs tels que l'accueil de certains matchs de l'équipe du Tremblay-Handball, évoluant en première division masculine.



Match de l'équipe de France féminine de handball, France- Hongrie le 26 octobre.

● Pose de la première pierre de l'espace culturel du Baillet de Drancy



Inauguration de l'Espace culturel du Baillet de Drancy, le 27 avril.

Le 27 avril a eu lieu la pose de la première pierre de l'espace culturel du Baillet à Drancy marquant le début du chantier. L'équipement sera le cœur battant de ce nouveau quartier constitué d'environ

800 logements, un square public et un groupe scolaire. Le bâtiment abritera un théâtre de 750 places pouvant recevoir des productions d'envergure, du théâtre de boulevard aux spectacles de danses contemporaines ou classiques, trois salles de 100 à 250 places, une grande salle polyvalente de plus de 1 000 places assises, et un hall convivial faisant office d'espace fédérateur de l'ensemble. Financé par Paris Terres d'Envol à hauteur de 25 millions € sur les 32 millions € budgétés, il a vocation à devenir un pôle culturel essentiel pour les habitants, renforçant l'attractivité du territoire.

FINANCEMENT

COÛT TOTAL (ÉTUDES ET TRAVAUX)

76,2 M€ HT

Paris Terres d'Envol :

64,4 M€

Métropole du Grand Paris :

11 M€

État :

6,5 M€

Ville de Tremblay-en-France :

4,5 M€

Région Île-de-France :

3 M€

Département de la Seine-Saint-Denis :

2 M€

RETOMBÉES FISCALES

83 M€

CRÉDITS

Directeur de la publication :

Bruno Beschizza, Président de ParisTerres d'Envol.

Rédaction et suivi de production : Direction de la communication.

Conception graphique : Arnaud Zetlaoui.

Crédits photos : © Fabrice laconelli (p.2, p.4-5, p.14-15, p.16-17, p.18-19, p.21, p.23, p.27, p.28-29, p.30, p.33, p.34, p.37, p.40, p.42-43, p.46, p.49, p.50), © Paris Terres d'Envol (p.20, p.41), © Kazmankante (p.24), © Ville du Blanc-Mesnil (p.25, p.36), © Ville de Tremblay-en-France (p. 26, p.27, p.45), DR (p.26), © Ville de Villepinte (p.29), © Ville de Drancy (p.32, p.34), © DR (p.34), © Richez Associés (p.44), © Trace Architectes (p.44), © Air image + Populous – Luxigon (p.44), © Agence Duthilleul pour Société du Grand Paris (p.45), © Atelier MBE (p.45), © Benoit Grimbert (p.45), © SOLIDEO DRONE PRESS (p. 46), © SOLIDEO – Sennse/C.Badet (p.47), Gérard Rollando pour Coriance (p.47), © Espacéo / Frédéric Lechat (p.48), BVL Architecture (p.48), Nicolas GROSOMOND pour DVD Architectes et Ingénieurs (p.49), Société des grands projets (p.31).

Impression : La Station Graphique.

Septembre 2025.

RAPPORT D'ACTIVITÉ **2024**

Paris Terres d'Envol
BP 10018 - 93601
Aulnay-sous-Bois cedex
01 48 17 02 80
paristerresdenvol.fr

